

## Mobilisation

J.-P. Etique en tournée pour inviter les cheminots à manifester le 19 septembre à Berne.

Page 3



## Les salaires doivent augmenter

Les syndicats revendiquent pour 2010 des augmentations de salaires de 1,5 à 2% afin de maintenir le pouvoir d'achat et ils sont prêts à combattre toute baisse des salaires.

Page 9



## Un coup de main ?

Daniela Grünig, du secrétariat syndical SEV à Berne, traite les demandes d'aide.

Page 10

## Lignes directrices en cas d'importantes réorganisations aux CFF

# En phase avec la CCT

Les syndicats et les CFF se sont mis d'accord sur la manière de procéder en cas d'importantes réorganisations. Une marche à suivre en trois étapes.

En cas de réorganisation, selon la CCT, les syndicats doivent effectuer un « travail d'accompagnement » et la direction des CFF a un « devoir d'information ». Des principes pas faciles à respecter. Surtout lorsque les CFF restructurent en évoquant « des

rapports de confiance » et que le SEV freine pour prendre en considération l'avis de ses membres. Désormais, il existe un document qui indique la procédure à suivre, en trois étapes, pour être en phase avec la convention collective de travail. Page 3



Andreas Meyer et Giorgio Tuti viennent de signer les lignes directrices qui devraient permettre de mieux gérer les réorganisations.

## OUI À L'AI

Le financement additionnel de l'AI est un compromis péniblement trouvé. Que l'on ait choisi une hausse de la TVA pour base de financement, n'est pas la meilleure des options pour les syndicats. Il n'empêche que ce mode de financement présente l'avantage que toute la population, et pas seulement les personnes exerçant une activité lucrative, en supportera la charge. En outre, cette hausse de la TVA de 0,1 à 0,4% est un montant mesuré pour un bien précieux: le maintien d'une AI qui mérite ce nom. Pages 2, 6, 7

## Manifestation des conducteurs de bus lausannois

# Des horaires de fous !

Lundi 31 août, quelque 120 conducteurs de bus ont manifesté sur la place St-François à Lausanne contre la détérioration de leurs horaires de travail. Des journées de onze à douze heures en-



trecoupées de longues pauses, des semaines de six jours, la section SEV VPT tl n'en veut plus ! La manifestation de lundi a été un avertissement adressé à la direction des tl: l'aménagement de l'horaire 2010 devra tenir compte des revendications des conducteurs. Pages 2, 3

## EDITO

### STOP AUX MENSONGES !

*Le 27 septembre, nous voterons entre autres sur l'avenir de l'AI. L'issue de cette votation ne nous laisse pas indifférents, nous les membres des syndicats, car il s'agit non seulement d'un problème de politique sociale, mais aussi de décider comment notre société, avec tous ses citoyens, doit traiter les personnes auxquelles la vie n'a pas toujours souri.*

*Une énorme propagande a été déployée en vue de cette votation. Les partisans du projet pour le financement additionnel de l'AI, dont les syndicats font aussi partie, basent leur argumentation sur le fait que les prestations de l'assurance invalidité seraient mises en péril sans financement additionnel, étant donné que l'AI est couverte de dettes. Ces dettes pour raient aussi menacer l'AVS, qui est étroitement liée à l'AI. Les opposants prétendent qu'un non éviterait le « pillage » de l'AVS. Voilà que les partis de droite, qui ont toujours été contre les institutions sociales, se présentent soudain comme leurs sauveurs ! Mais ils mentent lorsqu'ils prétendent que des abus affectent systématiquement l'AI et que celle-ci pourrait être assainie avec quelques mesures d'économie.*

*Nous devons nous opposer le 27 septembre à de tels mensonges !*

*Un OUI pour l'AI est également un OUI à l'AVS. Avec les caisses de pensions, ce sont les institutions sociales les plus importantes de Suisse !*

Giorgio Tuti,  
président du SEV

Dégradation des horaires de travail aux tl

# Les conducteurs de bus tl se fâchent

Quelque 120 conducteurs de bus ont manifesté lundi 31 août sur la place Saint-François à Lausanne contre la dégradation de leurs horaires de travail.

de nos journées; l'augmentation de nos repos et congés par un meilleur minutage et d'assurer un temps de battement minimum aux terminus d'au moins 5 minutes au pire des cas ».

## Un avertissement

Après la manifestation, une forte délégation de manifestants est allée remettre cette pétition à la direction des tl. Pétition accompagnée d'un cactus pour que la direction

n'oublie pas de prendre en compte les revendications des conducteurs lors de la planification cet automne de l'horaire 2010. « Ce cactus a valeur d'avertissement a déclaré Danièle Ruchon-

net, membre du comité de la section SEV VPT tl. Notre direction doit comprendre que nous ne voulons plus de journées qui s'étalent sur plus de 11 heures avec des pauses de plus de 4 heures;

« Ras-le-bol de nos horaires de m »; « Marre d'être pressés comme des citrons » ! Les slogans fusaient lundi sur la place Saint-François où quelque 120 conducteurs de bus des tl s'étaient rassemblés pour protester contre la détérioration de leurs horaires de travail. Leurs collègues qui roulaient et passaient par Saint-François klaxonnaient en guise de soutien. Il y avait un sacré ramdam !

## Résolution

La manifestation a été organisée par le comité de la section SEV VPT tl. Le président Johan Pain a lu une résolution qui a été plébiscitée par tous les manifestants. Pétition qui demande « la réalisation de journées de travail plus compactes, la diminution de l'amplitude



Quelque 120 conducteurs des tl ont manifesté pour un meilleur aménagement de leur temps de travail.

## PÉTITION TL

Lundi 31 août, tout en remettant la résolution et le cactus pour de meilleurs horaires de travail, les responsables de la section SEV VPT tl ont transmis à la direction des tl une pétition munie de 340 signatures demandant la fermeture partielle des postes de conduite dans les bus. Cette pétition a été lancée suite à l'agression qui a eu lieu cet été contre un conducteur des tl. Une vitre de protection entre les passagers et le conducteur, protégerait ce dernier des agressions et instaurerait un environnement professionnel plus serein. ac

Financement additionnel de l'AI par la TVA

## Le OUI syndical doit rester critique

L'échéance du mois de septembre n'est pas, ou ne devrait pas être, une votation pour ou contre les invalides. Il ne fait absolument aucun doute que notre société doit aider les personnes que la vie n'a pas épargné et qui se retrouvent dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins. C'est notamment dans ce sens que l'USS a combattu la 5ème révision de l'AI, malheureusement sans succès. Le 27 septembre, c'est bien sur une question de financement que le peuple est appelé à voter. Il doit s'exprimer sur le compromis obtenu au sein des chambres fédérales proposant une augmentation temporaire de la TVA.

Si la solution proposée semble aujourd'hui inéluctable, elle n'en est pas moins

exempte de toutes critiques. Le côté émotionnel et humain lié à cette assurance ne doit pas nous aveugler au point d'ignorer les principes du financement de l'AI et les origines des tourments financiers. En choisissant la TVA comme ressource, on déroge au principe « d'assurance » qui veut que l'on paie des cotisations de manière à couvrir les risques encourus et donc, au final, les coûts engendrés. Il est incontestable que les finances de l'AI vont mal. Voilà plusieurs années que l'AI enregistre d'importants déficits sans que les autorités fédérales ne réagissent du côté des recettes. Les cotisations salariales n'ont plus été ajustées depuis 1994. Voilà 15 ans que l'on regarde passivement le trou se creuser

alors même que 0,1% de cotisations rapporte 300 millions de francs par an. On choisissant la TVA, on décide de faire payer la facture du durcissement continu du marché du travail à toute la population, y compris les rentiers eux-mêmes (!) ainsi que les retraités. Pourtant, c'est bel et bien ce marché aux exigences de productivité toujours plus élevées qui est responsable de l'augmentation des cas AI. L'économie libérale fabrique des invalides et il serait logique que les patrons assument leurs « dégâts ». Mais en Suisse, on ne touche plus les cotisations patronales, c'est devenu un tabou.

Paradoxalement, le caractère temporaire de l'augmentation proposée est aussi

problématique. Un argument convaincant en faveur d'une hausse de la TVA serait d'éviter le spectre de nouvelles coupes dans les prestations.

Malheureusement la limitation de cette mesure à 2017 nous prouve ipso facto que les bourgeois vont à nouveau attaquer les prestations. Sans attendre et pour confirmer cette crainte, Pascal Couchepin a déjà présenté une 6ème révision de l'AI qui prévoit rien de moins que la suppression de 12 500 rentes. L'augmentation temporaire de la TVA servira juste à combler le trou dans l'attente de nouvelles mesures restrictives. Franchement, il y a de quoi émousser l'enthousiasme d'un militant syndical...

Olivier Barraud

Aux CFF, les partenaires sociaux ont mis au point une procédure en cas de réorganisation

## Renforcer le partenariat social

et nous ne voulons plus de journées à trop faible minutage qui nous contraignent de travailler six jours par semaine au lieu de cinq pour pouvoir effectuer notre horaire hebdomadaire ! »

Cet automne, le SEV et la direction des tl devront non seulement trouver un terrain d'entente au sujet des horaires de travail des conducteurs, mais il y aura également les salaires et le renouvellement de la convention collective de travail à négocier. La manifestation de lundi a mis en évidence la détermination de la section SEV VPT tl. Voilà la direction des tl avertie !

Alberto Cherubini

Entre les CFF et les syndicats il y a parfois eu des faux pas. Certains conflits récents auraient pu prendre une meilleure tournure. Des « règles de conduite » devraient permettre d'éviter ce genre de problèmes. Il vient d'être signé par les partenaires sociaux.

Le plus gros conflit entre les CFF et les syndicats s'est déroulé à Bellinzone. Cela a commencé par une promesse non tenue de la part des CFF ; s'en sont suivies des erreurs de procédure et de communication jusqu'à ce que la grève soit déclenchée. Les deux parties se sont réciproquement reprochées de ne pas avoir respecté la convention collective de travail (CCT). De son côté, le SEV reproche aux CFF de ne pas avoir respecté son devoir d'information. Quant aux CFF, ils reprochent aux syndicats de ne pas avoir coopéré à la réorganisation des ateliers de Bellinzone.

### Rien ne vaut la pratique

« L'après Bellinzone » a été l'occasion pour les partenaires sociaux de reprendre les choses depuis le début et de chercher un terrain d'entente afin de retrouver une confiance réciproque. Une première rencontre au sommet entre les

dirigeants des syndicats et des CFF a eu lieu sur la colline du Gurten qui domine Berne. Les partenaires sociaux se sont retrouvés une deuxième fois au Gurten pour finaliser un accord. Pour le président du SEV Giorgio Tuti, la signature de ces règles de conduite a été « un signe qui démontre que nous avons retrouvé un terrain d'entente commun ». Le directeur général des CFF Andreas Meyer a déclaré lors de la signature du document. « Nous sommes conscients qu'il existe plusieurs manières pour procéder à une réorganisation. Maintenant nous avons négocié des règles de conduite et des standards qui nous indiquent comment des échanges de vue devraient avoir lieu. La prise en considération des demandes de nos partenaires sociaux est pour nous très importante dans la recherche de solutions sur la base d'un respect réciproque. Il devrait en découler une amélioration de notre collaboration plutôt que de provoquer des empêchements ou des retards lors de la mise en oeuvre de changements qui s'avèrent nécessaires. » Manuel Avallone, vice-président SEV, c'est lui qui est en tête position syndicale lors des négociations avec les CFF. Il a souligné que cet accord, comme tout accord, doit passer par l'examen de la pratique quotidienne pour que son utilité soit avérée. « Depuis le mois nous vivons sous ce nouveau régime, nous devons encore éclaircir l'un ou l'autre point avant de

pouvoir dire si cela fonctionne pour les deux parties ! »

Mais il y a une réalité qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que le SEV ne peut pas prendre d'importantes décisions sans avoir consulté sa base, avant de pouvoir donner son feu vert à une réorganisation. Le principal casse-tête pour les CFF, c'est de déterminer à quel bon moment lors de l'étude d'une réorganisation il convient d'associer les partenaires sociaux. De son côté, le SEV estime que c'est une affaire de confiance. « Mais nous devons pas nous laisser mettre la pression et de devoir associer nos membres lorsque le processus de restructuration est déjà trop avancé » avertit Manuel Avallone.

### Trois phases

Ces règles de conduite prévoient trois phases en cas d'importante réorganisation. Les CFF doivent informer les syndicats dès le début. Ces derniers peuvent faire des propositions et exiger une phase de consultation durant laquelle le projet de restructuration ne peut pas être mis en oeuvre. En cas de désaccord, les partenaires sociaux font appel à l'autorité supérieure.

CFF et CFF Cargo, ainsi que les quatre syndicats de la communauté de négociation ont signé ce document. Quel est sa valeur, seul l'avenir pourra nous le dire.

Peter Moor/AC

Manifestation du 19 septembre à Berne

## Mobilisation: tournée jurassienne

Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV, et Claude-Alain Di Gianvittorio, président de la section Bau Arc jurassien, ont distribué, vendredi 28 août, les tracts appelant à manifester à Berne le 19 septembre prochain et ceci dans

toute la région jurassienne. Cette journée a été l'occasion de mobiliser, en convaincant les personnes rencontrées de la nécessité de participer à une telle manifestation de protestation, mais également en placardant des affiches là

où il n'y en avait pas encore, afin de toucher aussi les ab-

sents. De plus, ce genre de visite sert bien sûr à prendre

des nouvelles de la vie des sections SEV. Hes



Michel Sprunger (membre de la section TS Romandie nord ouest), aux côtés de Jean-Pierre Etique: « J'y vais, c'est sûr ! »



Les deux représentants du SEV en discussion avec Daniel Joray, à l'agence de voyages de Delémont. Problème: notre membre SEV travaille le samedi 19 septembre. Zut! Il veillera néanmoins à motiver ses collègues...

## De BRIC et de trains

Le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine composent le quatuor de puissances émergentes connu sous l'acronyme BRIC. Elles comptent parmi les neuf pays les plus peuplés au monde, parmi les sept Etats de la planète ayant le plus grand territoire national et, Russie mise à part, parmi les rares économies importantes dont le taux de croissance est resté constamment positif ces dernières années, même au plus fort de la crise.

Autre caractéristique commune aux pays du BRIC: ils investissent dans le développement du chemin de fer. Non qu'ils aient historiquement négligé ce mode de transport puisque, superficie oblige, ils ont construit de très importants réseaux nationaux. Avec ses 84 000 km de voies, la Russie se classe en deuxième position, derrière les Etats-Unis et juste devant la Chine (77 000 km) et l'Inde (63 000). Le Brésil suit en septième position, avec des lignes pas même onze fois plus longues que celles de Suisse, pour un territoire 206 fois plus grand et une population 25 fois plus nombreuse. Cette simple comparaison confirme l'extrême densité ferroviaire de notre pays.

La Russie prévoit une liaison rapide par Sokol entre Moscou et Saint-Petersbourg. La Chine, où circulent plus de 38 000 trains par jour dont 3000 de voyageurs, planifie une augmentation de 50% de son réseau à l'horizon 2020, misant d'abord sur la grande vitesse: d'ici 2012, 13 000 km de lignes permettant de rouler à 200 km/heure au moins seront construites, financées principalement par un programme d'investissements publics dont le chemin de fer se révèle le principal bénéficiaire. En Inde,

le pays aux 7000 gares accueillant chaque jour 18 millions de voyageurs et 2 millions de tonnes de fret, l'effort porte désormais moins sur l'électrification du réseau (65% du trafic utilise ce mode de traction) que sur l'amélioration des conditions de transport des passagers et sur l'augmentation de la sécurité, en particulier par la modernisation de la signalisation. Quant au Brésil, il songe toujours à établir une liaison ferroviaire rapide entre les principaux aéroports de São Paulo et Rio de Janeiro, les deux plus grandes des douze villes où se joueront les matches de la «Copa 2014». Mais les 510,8 km du «trem-bala» (train circulant à la vitesse d'une balle d'arme à feu) risquent bien de ne pas se construire à temps, moins pour des raisons financières que pour des questions d'environnement. Les études d'impact et autres rapports techniques demandés n'ont pas été livrés dans la forme ni les délais voulus. Des exigences dont le bien-fondé échappe à certains des entrepreneurs et fonctionnaires concernés, souvent plus pressés d'ouvrir des chantiers que soucieux d'évaluer les effets de leurs travaux.

Cette forme d'impatience, typique de la mentalité de pionnier-défricheur, caractérise peu ou prou tous les grands projets d'infrastructures menés dans les pays émergents, ceux du BRIC notamment. La volonté de se donner rapidement les équipements nécessaires à la poursuite d'une croissance accélérée l'emporte sur toute considération susceptible de modérer ce rythme de développement. Inversement,

dans les pays industrialisés de longue date et passés à une économie largement immatérielle fondée sur les services, les conséquences de toute réalisation font, bien avant le premier coup de pioche, l'objet de moult appréciations et simulations préalables. En Suisse en tout cas, on ne badine ni avec les principes – de causalité ou de précaution par exemple – ni avec les procédures prescrites, encore moins avec les possibilités de recours. D'où des retards et des surcoûts que d'aucuns jugent exagérés.

On pense bien sûr aux délais connus par des projets ferroviaires à long terme, devenus urgents à force de reports. Un siècle après la Convention franco-suisse qui la prévoyait, la liaison Cornavin-Eaux-Vives-Armemasse (CEVA) pourrait enfin se réaliser dans la décennie à venir, pour autant que le peuple genevois accepte les crédits demandés et que les différentes procédures judiciaires soient réglées. Quant à la modeste gare de Prilly-Malley, elle accueillera ses premiers voyageurs en été 2012 seulement, soit avec plus d'une année de retard sur les prévisions, et ne sera pleinement opérationnelle qu'après la mise en service de la quatrième voie Lausanne-Renens, entre 2016 et 2020 paraît-il. Personne n'ose plus articuler de date pour la réalisation de la troisième voie entre Renens et Allaman.

Les pays émergents vont de l'avant, non sans dégâts. Les pays industrialisés, Suisse en tête, peinent à prudemment adapter leur réseau. Et laissent dans le même temps s'accumuler un autre retard, de l'ordre du milliard de francs, en matière non pas de construction mais d'entretien. Les installations et matériels s'usent vite dans un pays où le chemin de fer s'avère d'une certaine manière victime de son succès.

Yvette Jaggi



## Toutes et tous à Berne

**le samedi 19 septembre pour défendre  
notre pouvoir d'achat  
et lutter contre la détérioration  
de nos rentes !**

Les 150 ans de la ligne du Tonkin

# Cap sur la liaison vers Evian

Les festivités des 150 ans du tronçon helvétique de la ligne du Tonkin ont surtout été l'occasion de parler de la réactivation de la liaison St-Gingolph – Evian.

Samedi 29 et dimanche 30 août, le Valais a vécu une grande fête de la mobilité entre Martigny et St-Gingolph. Une fête pour marquer les 150 ans de l'ouverture de la ligne ferroviaire dite du Tonkin. Les compagnies Region-Alps, TPC, CarPostal et CGN ont multiplié leur offre durant ces deux journées. Lors de la partie officielle qui s'est déroulée samedi en fin de matinée au Swiss Vapeur Parc au Bouveret, les orateurs ont plaidé avec vigueur pour la réouverture du tronçon St-Gingolph – Evian.

## Remis en service en 2013 ?

Georges Mariétan, secrétaire général de l'OIDC (Organisme intercantonal du développement du Chablais), a rappelé que le tronçon Evian – St-Gingolph a été fermé au trafic voyageurs en 1938 et au trafic marchandises en 1988. Depuis, de nombreuses tentatives pour réactiver cette ligne ont eu lieu. La plus connue étant l'exploitation touristique jusqu'en 1998 du Rive-Bleue Express. En 1993, une pétition demandant la remise en exploitation de la ligne avait récolté 33 000 signatures. Une nouvelle pétition a été lancée par l'Association «Sauvons le Tonkin». Toutes les actions menées en faveur de la ligne du Tonkin n'auront pas été vaines, puisque la Région Rhône – Alpes et l'Etat du Valais ont commandé une importante étude budgétée à 120 000 francs. Le but de cette étude est de détailler la faisabilité d'une exploitation touristique entre St-Gingolph et Evian d'ici 2013 et la remise en service d'une offre régulière à l'horizon 2018. C'est à cette date que le projet CEVA devrait être en voie d'achèvement, pour autant qu'il passe le cap du référen-



La ligne du Tonkin : une ancienne infrastructure dotée d'un bel avenir.

dum genevois. Ainsi, avec la réalisation du CEVA et la réactivation du tronçon St-Gingolph – Evian, la liaison ferroviaire du sud Léman devrait enfin revoir le jour.

Le conseiller d'Etat valaisan Jacques Melly, chef du Département des transports

et de l'environnement, a appelé de tous ses vœux à la jonction ferroviaire du Chablais à l'agglomération genevoise via Evian. Il a cependant souligné que la décision incombe en premier lieu aux autorités françaises. Le Valais, en participant au

financement de l'étude, démontre sa bonne volonté et son intérêt.

## Première infrastructure ferroviaire valaisanne

Le magistrat valaisan a rappelé que la ligne du Tonkin a été la première infrastructure

ferroviaire construite en Valais. Une infrastructure que les Valaisans ont à cœur de sauvegarder puisque près de 30 millions ont été investis ces dix dernières années par les CFF, les communes concernées et le canton pour la modernisation des voies et des gares de cette ligne. Par ailleurs, du nouveau matériel roulant – les rames Domino – de RegionAlps circule depuis quelques mois entre Brigue et St-Gingolph.

En réactivant ce tronçon de 17,8 km entre St-Gingolph et Evian, non seulement les Chablaisiens se rapprocheraient de l'agglomération genevoise, mais ils pourraient accéder aux TGV qui arrivent en gare d'Evian. Intéressant. Non ?

Alberto Cherubini

Il est encore temps de signer la pétition pour la ligne du Tonkin sur le site: [www.sauvonsletonkin.com](http://www.sauvonsletonkin.com)

## L'ancienne cheffe de gare de St-Gingolph se souvient

Magali Rasper-Clerc est membre de la section PV Valais. Elle a été tout à la fois cheffe de gare et garde-barrières à la gare CFF de St-Gingolph de 1958 à 1990. « Au début j'en ai bavé, je commençais à 5 heures du matin. Je ne suis jamais restée endormie. Il fallait lever et baisser les barrières du passage à niveau de la route qui reliait le haut au bas du village à la manivelle. »

Magali était présente le week-end passé aux festivités du 150<sup>e</sup> de la ligne du Tonkin. Elle était tout émue à la vue de la loc à vapeur acheminée pour les festivités par CFF Historic. « C'est que j'ai bien connu l'époque des locomotives à vapeur. Elles tractaient sur la ligne du Tonkin entre la France et la Suisse 40 wagons marchandises par jour. Depuis St-Gingolph, nous avions aussi un

Magali Rasper-Clerc devant la locomotive à vapeur de CFF Historic.



important trafic voyageurs, composé d'écoliers, de touristes et de frontaliers qui travaillaient à la Ciba à Montthey. Je suis cent-pour-cent favorable à la réouverture du tronçon St-Gingolph – Evian. Mais qui c'est qui va financer tout ça ? »

En attendant cette réouverture, les anciens chemins de la ligne du Tonkin sont restés soudés entre eux. Ainsi, le jeudi 17 septembre prochain, ils effectueront une marche entre la gare du Bouveret (rendez-vous à 9 h) et St-Gingolph par la forêt, en

la mémoire de leur collègue Hermann Galliker. Un apéro sera pris sur le parcours et le repas de midi – une fondue – sera servi chez anciennement Manu à St-Gingolph. Inscription auprès de Magali Rasper-Clerc, tél. 024 481 81 57.

AC



“Je reçois ma rente AI depuis ce début juillet seulement. La procédure a été très longue et épuisante.”

Fritz Schär, accidenté au triage en février 2001

Beaucoup de membres SEV dépendent de prestations décentes de l'assurance-invalidité (AI)

# Cela peut concerner chacun d'entre nous

Le peuple suisse votera le 27 septembre sur un relèvement temporaire de la TVA afin de renflouer les caisses de l'AI, qui présente 13 milliards de dettes accumulées. L'AI recevrait alors 1,2 milliard de plus dès 2011. Un non rendrait par contre nécessaire des coupures drastiques dans les prestations AI, alors que des mesures d'économie radicales sont déjà entrées en vigueur en 2008 suite à la 5<sup>e</sup> révision de l'AI. En souffrent ceux qui, par malchance, sont concernés par l'invalidité et dépendent pour cette raison de l'AI. Nous avons parlé avec des membres SEV concernés.

## BIO

Fritz Schär, 44 ans, est entré aux CFF en 1981 comme apprenti d'exploitation. En 1986, il devient conducteur de véhicule sur rail et en 2000 chef triage au team triage de Cargo à Bienne. En février 2001, il subit un accident grave. Il travaille à 50% et reçoit des rentes de la SUVA, de la caisse de pensions et de l'AI. Il habite à Brügg avec sa femme et il a deux enfants.

Fi/Hes

### contact.sev: Comment s'est produit ton accident de travail?

Fritz Schär: A la gare de triage de Bienne, j'étais sur la plate-forme du premier wagon lors du déplacement d'un train, lorsque celui-ci a déraillé. Je suis tombé dessous et le wagon m'a apparemment touché. J'ai repris conscience au sol.

### Quelles ont été les suites ?

La partie inférieure de ma jambe gauche a été écrasée et j'ai dû être amputé sous le genou, puis plus tard au

milieu du genou. Au bras gauche, des nerfs ont été touchés et je n'ai pas de sensation dans la main gauche. Je peux à nouveau plier le pouce suite à une opération, mais je ne peux plus saisir de petites choses ni de tasse par exemple.

### Quand as-tu recommencé à travailler ?

Après une année, j'ai pu travailler trois fois par semaine au dépôt à Bienne, au bureau. Les CFF m'ont licencié à fin 2004, après 25 ans de

service. Un coup dur ! En raisons de complications médicales, la réintégration a traîné en longueur. J'ai subi 23 opérations, d'innombrables contrôles, des thérapies et des cours pour la prothèse. J'étais tout le temps en route, avec ma femme pour chauffeur. A cela s'ajoutaient les contrôles professionnels. En mai 2006, j'ai pu commencer une formation en montage électrique dans une entreprise bernoise, formation payée par l'AI. J'y travaille toujours,

à raison de 5 demi-journées par semaine. Je ne peux pas travailler davantage en raison du manque de force.

### Quelles autres prestations as-tu reçu de l'AI ?

Je reçois une rente AI depuis début juillet seulement. La procédure a été très longue et épuisante. J'étais bien content d'avoir la protection juridique SEV. Chez moi, l'AI a payé l'adaptation de la douche ainsi qu'une rampe pour les escaliers, qui sera peut-être complétée par un élévateur.

## VOTATION AI : À LA RENCONTRE D'UGO HEUBI VENDREDI 11 SEPTEMBRE, DE 14 H À 16 H, SUR LA BÜRKLIPLATZ À ZÜRICH

Ce collaborateur CFF de longue date est aujourd'hui rentier AI. Il a grandi à Berne-Bümpliz, a appris le métier de ferblantier et a travaillé dans ce domaine après l'école de recrue. En 1986, il a fait un apprentissage d'employé d'exploitation à la BLS et est devenu employé de triage en 1988 à Ins. Il est passé aux CFF en 1990, dans le domaine « Bagages » de la gare principale de Zurich. En 2000, il est devenu chef de halle, mais des problèmes de dos lui rendaient le travail toujours plus pénible. Il a été alors réorienté et formé comme visiteur, mais a échoué à l'examen pratique. Après des essais au centre de réparations d'Altstetten et aux installations d'entretien de Herdern, ainsi qu'une période difficile dans le programme NOA (nouvelle orien-



La fausse affirmation sur l'affiche du comité en faveur du non, comme quoi un financement additionnel de l'AI met en danger l'AVS, énerve Ugo Heubi: « C'est le non qui est dangereux pour l'AVS, car les dettes de l'AI continueraient à peser lourd sur le fond de compensation AVS ! »

tation professionnelle), Ugo Heubi a finalement été mis en retraite anticipée fin mars 2008, pour des raisons médicales. Grâce à une rente des CFF et de l'AI, qu'il a réussi à obtenir avec l'aide du SEV, il a pu passer le cap, écono-

miquement parlant. Le fait d'être propriétaire d'un appartement, acquis il y a plus de 15 ans, et le fait que sa femme travaille l'ont également bien aidé. Il doit en revanche encore se serrer davantage la ceinture. C'est pour-

quoi, et pas seulement en raison du dos, il ne peut plus s'adonner à sa passion, la moto. Il était en effet très actif et membre fondateur du club moto des cheminots « MC Rail Raiders ». Il œuvre un peu bénévolement, par exemple

récemment lors du festival de musique de rue Buskers à Berne, pour autant que sa santé le lui permette.

Que certains politiques fassent continuellement de la propagande contre les « invalides imaginaires » le blesse personnelle. Il se pose des questions quant au nombre de personnes qui pourraient se laisser séduire par de tels propos et voter contre l'augmentation de la TVA, pourtant nécessaire et urgente pour le renflouement de l'AI. C'est pourquoi il va mener une action toute personnelle le 11 septembre: il prie tous les collègues qui jettent habituellement leur matériel de vote de venir sur la Bürkliplatz zurichoise, entre 14 h et 16 h afin de discuter avec lui de cette votation importante.

Fi/Hes

# INTERVIEW



Alexander Engler

## Peux-tu à nouveau conduire ?

Oui, une voiture automatique.

## Qu'est-ce que tu ne peux plus faire par contre ?

Beaucoup de choses, par exemple le jardinage, le ski ou la randonnée. Je peux marcher une heure de suite, pas plus. Le moignon me pose toujours des problèmes. Je dois prendre chaque jour comme il vient.

*Fi/Hes* Fritz Schär: « Mon accident a changé radicalement la vie de toute la famille, d'un jour à l'autre. »

## ANDREAS CHRISTEN: UNE RECONVERSION FORCÉE MAIS RÉUSSIE

Andreas Christen vient d'Allschwil BL. Il a 46 ans, est divorcé et père de 3 enfants. Il a tout d'abord appris le métier de cuisinier, qu'il a exercé durant 5 ans après l'apprentissage. Il a ensuite voulu se réorienter et a choisi de devenir chauffeur poids lourds. Après avoir passé le permis nécessaire, il a travaillé durant 6 ans dans ce domaine, en entreprise mais également comme indépendant. En 1991, il est engagé par les CFF en gare de Bâle, à la préparation des trains voyageurs. Durant 17 ans, il travaille par équipe et par roulement. Appréciant son travail et désirant se perfectionner, il fait les démarches pour devenir mécanicien de locomotive de triage. Et là, surprise: il passe un examen médical avant le début de la formation et on y décrète que le diabète dont il souffre



Le diabète a empêché Andreas Christen de continuer à exercer la fonction qu'il occupait depuis 17 ans à Bâle.

l'empêche non seulement d'aspirer à la profession voulue mais l'empêche également de continuer à travailler comme spécialiste à la manœuvre ! Son diabète n'est alors pas un « scoop ». Il était au courant et son employeur, les CFF, éga-

lement. Par contre, les directives de l'OFT étant devenues plus strictes, ses « aptitudes au travail » sont d'un seul coup remises en cause. Il faut alors se réorienter, mais dans quelle activité ? Le diabète lui interdit le travail par roulement, qui

l'empêche notamment de se nourrir à intervalles réguliers. De plus, un problème de sécurité se pose vu le genre de travail effectué à la manœuvre. Ces deux facteurs l'obligent alors à chercher un autre emploi. C'est là qu'est intervenue Ursula Scherrer, « manager santé » aux CFF, autrement dit spécialiste dans les questions de réorientation suite à des problèmes médicaux. Elle sera sa conseillère durant toute la période de recherche d'un autre poste, au sein des CFF ou dans d'autres entreprises. Le « management professionnel de la santé » est relativement nouveau aux CFF, puisqu'il a été introduit en mars 2008. Andreas Christen a été conseillé au fil des étapes menant vers un nouveau job adapté à ses problèmes de santé. Ce cheminement fera

l'objet d'un prochain article dans *contact.sev*. L'histoire se termine bien vu qu'Andreas Christen travaille depuis janvier 2009 aux Ateliers Industriels d'Olten, pas trop loin de chez lui, dans le secteur du traitement des essieux et ceci à 100% ! Les prestations de l'AI dont il a bénéficié, à savoir le financement de cours de perfectionnement afin d'améliorer ses possibilités de réinsertion ainsi que les jours d'essai aux Ateliers, lui ont donc été bien utiles. Cela lui permet de voir son avenir professionnel avec sérénité. De plus, il contrôle désormais très bien son diabète et a moins de craintes pour sa santé. Il a en effet pris cela au sérieux et adopté une meilleure hygiène de vie, ce qui a passé par la perte d'environ 50 kilos.

*Hes*

Assainissement de la caisse de pensions aux TN

# « On a réussi à obtenir la solution la moins douloureuse pour le personnel »

Les membres de la commission de prévoyance paritaire TN avaient la lourde tâche, dès leur élection en juin, de mettre en place des mesures d'assainissement complémentaires à celles existantes. Explications.

Les caisses affiliées à l'Ascoop ne sont pas toutes dans la même situation financière. La caisse de pensions des TN, avec un taux de couverture de 69,78% à fin décembre 2008, nécessitait des mesures supplémentaires d'assainissement, afin de respecter les paliers obligatoires fixés par l'Ascoop. La première échéance du plan d'assainissement sur 15 ans, début en janvier 2006, prévoit un taux de couverture minimum de 81,23% à fin décembre 2009. Il fallait donc trouver des solutions rapidement.

## Scénario catastrophique évité

En juin, la composition de la commission a été renouvelée et, désormais, les trois membres SEV suivants y siègent : Sébastien Burgy, Pierre-Alain Schaer et Maud Jacot. A la vue des premières analyses, un scénario catastrophique aurait pu voir le jour : on parlait d'augmenter considéra-

blement le taux d'assainissement sur les salaires, actuellement de 3%, et de fixer des taux nuls sur les avoirs de vieillesse. Cependant, les bons résultats des placements obtenus ces derniers temps ont permis de voir la situation différemment le 18 août, lors de la dernière réunion de cette commission. Il faut trouver 7 millions et pour cela, les 2 mesures suivantes sont prises: taux nul sur les avoirs (= non-bonification de l'intérêt sur les avoirs de vieillesse) en 2009 et taux de 1% au lieu de 2% en 2010. Et c'est tout ! Les salaires échappent donc à ces mesures, à la satisfaction des représentants du personnel. Auparavant, Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV, et Sébastien Burgy, président de la section SEV TN, étaient allés à la rencontre des deux Conseillers d'Etat Nicati et Studer, afin de demander une participation financière du canton. Ces derniers ont accepté de réévaluer la position du canton et ont promis une réponse dans les meilleurs délais. A voir... Le résultat obtenu est très important aux yeux de Sébastien Burgy, qui se dit « fier de pouvoir dire au personnel qu'on ne touche pas aux salaires ». Maintenir le pouvoir d'achat était un des objectifs: pari réussi ! De plus, avec ce



Sébastien Burgy, président de la section SEV TN.

système de taux nuls, les employés participent proportionnellement à leurs avoirs dans la caisse de pensions. Ces 2 mesures atteignent les 990 000 francs, qui constituent la participation des employés. Il faut souligner le grand effort consenti par l'entreprise, qui devra trouver 6 millions de francs. Ce geste considérable est appréciable d'autant plus que, selon la LPP, les participations respectives auraient pu être de 50/50. Trois séances d'information à ce propos auront lieu à Neuchâtel, les 13, 21 et 22 octobre.

## Comité de section réélu

Le 3 juin dernier, lors de l'assemblée générale, le comité dans son entier a été réélu. Sébastien Burgy reste à la présidence, Roland Weber à la vice-présidence, Pierre-

André Gerber au secrétariat et Christiane Ischer à la caisse de section. Les autres membres sont : Angelo Damiano, Pierre-Alain Schaer, Yann Lassueur et André Haas, représentant des retraités. Les objectifs du président pour cette nouvelle période ? Négocier une convention d'entreprise, convention qui est actuellement en attente en vue d'une éventuelle fusion. On en saura davantage sur cette possible fusion TN et TRN au début 2010, puisque les deux Conseils d'administration se rencontreront pour prendre leur décision à ce moment-là. Sébastien Burgy tient surtout à veiller à ce que les conditions de travail soient conservées voire améliorées dans l'éventuelle nouvelle entité. Un autre point très important: l'extension de la convention cadre cantonale. « Il faut absolument que celle-ci devienne de force obligatoire au cas où de nouvelles entreprises de trans-

ports publics et privées prendraient des concessions dans le canton » estime Sébastien Burgy. Or, c'est Claude Nicati qui a le dossier et le canton décide seul à ce sujet. La création d'une sous-commission cantonale de sécurité, dont nous avons déjà parlé dans de précédentes éditions de *contact.sev*, a été acceptée par le canton. Au niveau du SEV, Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical et Sébastien Burgy, président de la section SEV TN, devraient y siéger. Reste à définir la composition restante de ce groupe de travail et les modalités de rencontre. Des nouvelles du canton sont attendues à ce propos. Quant aux négociations salariales 2010, elles ont débuté par une première rencontre le 27 août à Neuchâtel. Il faut juste espérer qu'elles puissent se démarquer des problèmes des caisses de pensions et aboutir sur de bons résultats.

Henriette Schaffter

## L'APT

L'Association du personnel des Transports neuchâtelois existe depuis fin 2007 et comprend entre 30 et 40 membres. Cette association agit malheureusement souvent contre le SEV, au détriment des travailleurs. Une pétition avait même été lancée contre la convention cadre cantonale, ce qui a heureusement ouvert les yeux à certains membres et entraîné des démissions. Pour Sébastien Burgy, « une petite structure ne permet pas de lutter, il faut une structure nationale pour sauvegarder les conditions dans la branche ». Le fait d'avoir ainsi deux partenaires syndicaux aux TN amène selon lui un ralentissement et une complication du travail syndical, qui n'est surtout pas à l'avantage des salariés.

Le président de la section SEV-TN souligne en outre que le comité de sa section a réussi à créer des liens avec les politiques, aussi bien au niveau du Conseil d'Etat que de la commune ou de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise. Ce réseau comporte désormais des appuis précieux lorsqu'il s'agit de présenter des requêtes syndicales et fait la « richesse » du SEV. L'APT utilise également des jours syndicaux au détriment des membres SEV, qui ont pourtant des projets et des dossiers d'envergure nationale, tels le GATU, la VPT et bien sûr le SEV en général. Cela affaiblit le travail du SEV. Il faut souligner que le SEV avait, en 2007, proposé à ces personnes aux avis distincts d'intégrer le comité, précise Jean-Pierre Etique. Ces militants avaient alors refusé, ne voulant pas payer les cotisations syndicales et jugeant que la protection du travailleur ne justifiait pas de verser de l'argent sonnante et rébuchant. Il faut également relever que le SEV a des compétences juridiques spécialisées dans le domaine du travail. Malgré le fait que l'APT proposait une protection juridique à ses membres, à ce jour aucune institution de protection juridique n'a encore accepté de s'occuper des membres APTN.

Hes



La ligne de bus 10 devait être prolongée dès décembre 2009. Actuellement, cette ligne va de la Gare de Neuchâtel à Peseux, en semaine uniquement. Le prolongement jusqu'à Bôle et

l'extension durant le week-end devait engendrer la création de 5 postes de travail et la mise en service d'au moins un véhicule supplémentaire, déjà commandé par les TN. Or, même si les contrats d'exploitation avaient déjà été signés par Fernand Cuche, ancien Conseiller d'Etat neuchâtelois, le projet est remis en question par son successeur, Claude Nicati. Le nouveau Conseiller d'Etat en charge du Département de la gestion du territoire a en effet annoncé le 10 août dernier que

le canton ne participera financièrement au projet qu'à partir de 2011. Sébastien Burgy, président de la section SEV TN, se dit fâché contre un Etat neuchâtelois qui préfère économiser les 631 000 francs prévus au lieu de créer 5 postes de travail, qui permettraient de faire « tourner l'économie ». De plus, tout a été fait pour convaincre du bien-fondé de la nouvelle ligne et le référendum lancé par des habitants de Colombier n'a pas réussi à empêcher la participation de la commune, bref, tout avait été mis en place. Les 12 communes de la communauté urbaine du Littoral mettent maintenant la pression sur le Conseil d'Etat, pour qu'il revienne en arrière. « Notre canton n'a pas la philosophie du transport public, il ne défend les transports publics comme il devrait » conclut Sébastien Burgy, très déçu par cette mesure d'économie mal placée.

Hes

## INFO

Négociations salariales : l'USS ouvre le cycle 2009/2010

# Les salaires doivent augmenter

Les fédérations de l'USS revendiquent pour 2010 des augmentations de salaire de 80 à 120 francs, ou d'environ 1,5 à 2 %.

Cela n'a rien d'exagéré, car en Suisse, deux tiers des salariés travaillent dans des entreprises qui, en 2009, ont réalisé de bons résultats ou au moins des résultats satisfaisants.

Tous les secteurs revendiquent des augmentations

Augmentation de 120 francs pour le bâtiment, autant ou presque autant dans les arts et métiers, 100 francs à la Migros et probablement la même chose à la Coop, 100 francs aussi dans les transports routiers privés: voilà les revendications concrètes présentées par le coprésident d'Unia Andreas Rieger lors de la conférence de presse de l'USS du 20 août. Dans le secteur des télécoms comme à la Poste, le syndicat réclame 2 % d'augmentation de salaire.

Nécessaire et supportable

L'économie peut-elle le supporter ? Ont demandé les journalistes. Oui, elle le peut, et dans la majorité des cas sans problème aucun. Car, contrairement au sombre tableau que l'on dresse, de nombreuses branches se portent très bien en Suisse, a répondu l'économiste en chef de l'USS, Daniel Lampart, qui mentionna nommément les secteurs des transports et des communications, du bâtiment, du commerce, des administrations publiques, de la santé et de l'éducation, ainsi qu'une partie de l'industrie (industrie alimentaire et des boissons, industrie pharmaceutique) et le

secteur financier (banques cantonales, Raiffeisen, Credit Suisse). Ces entreprises occupent environ les deux tiers de tous les salariés du pays. Pour refuser d'augmenter les salaires réels, les entreprises de ces branches et secteurs devront - selon le président de l'USS Paul Rechsteiner - invoquer de bien mauvaises excuses.

Il est évident que les salaires en hausse sont le carburant dont a besoin le mo-

le marché intérieur s'affaîsser, entraînant ainsi une croissance encore plus forte du chômage.

Les baisses de salaire : un poison

Les syndicats prennent en compte les problèmes que connaissent certains secteurs de l'industrie. Pour les entreprises qui se portent bien, Unia revendique un montant fixe de 100 francs et plus (respectivement entre 1,5 et

elles pénalisent doublement les travailleurs concernés : d'abord par la réduction de salaire, ensuite par la baisse liée des allocations de l'assurance-chômage et des autres assurances sociales. » (Andi Rieger).

Déprécier le franc – réduire le prix de l'électricité

Si certaines entreprises d'exportation ont des problèmes de coûts, ceux-ci doivent être résolus via une dé-

Prolonger le chômage partiel

Une lueur d'espoir est apparue à ce propos, la commission du Conseil national compétente proposant cette rétrocession immédiate, ainsi que la prolongation du chômage partiel à 24 mois – une exigence avancée par les syndicats dès les premières manifestations de la crise, le chômage partiel pouvant être considéré comme une solution de rechange, nettement



Les syndicats veulent le maintien du pouvoir d'achat.

teur du marché intérieur. Les augmentations de 2009, obtenues lors des négociations de 2008, ont assuré le maintien du pouvoir d'achat de la majorité des salariés et ainsi, le fonctionnement d'un marché intérieur encore robuste. Il en va exactement de même pour l'actuel cycle de négociations salariales, qui portera ses fruits durant une année 2010 qui s'annonce menaçante. Invertissons le raisonnement: sans une augmentation des salaires, l'année prochaine risque de voir

2,5 %). Dans les entreprises où les commandes ont reculé, mais qui se sont « fait du gras » avec les super-bénéfices de ces dernières années, cette revendication est ramenée entre 80 et 100 francs. Et dans les entreprises qui vont mal et qui, de ce fait, veulent baisser les salaires ? Unaniment, les syndicats refusent ces baisses: « Il s'agit d'un poison pour la conjoncture, car elles anéantissent le pouvoir d'achat. Elles sont également fatales à la motivation des employés. Enfin,

préciation du franc suisse. Une dépréciation de 3 petits centimes aurait, pour elles, un effet sur les coûts similaire à une réduction des salaires de 10 %.

Une réduction du prix de l'électricité est aussi nécessaire à ces entreprises. Le gouvernement et le parlement doivent revenir sur l'ouverture du marché de l'électricité qui, dans de nombreuses firmes, a provoqué une hausse allant jusqu'à 20 % de son prix.

Compenser l'augmentation des primes des caisses-maladie

En 2010, les pertes de pouvoir d'achat pourraient aussi provenir d'ailleurs: du côté de l'explosion des primes des caisses-maladie. C'est prioritairement la Confédération qui est concernée, puisqu'elle pourrait agir par un subventionnement des primes égal à leur augmentation.

plus sociale, aux baisses de salaires. *Ewald Ackermann*

## INFO

Les préparatifs pour les négociations ont aussi commencé au SEV. Durant ce mois de septembre, la Conférence CCT CFF et CFF Cargo va mettre au point son cahier de revendications. Le SEV dépose également des revendications auprès des entreprises de transport concessionnaires et tous ses partenaires sociaux. La situation économique de chaque entreprise devant être prise en compte. Là où il n'est pas encore appliqué, le « jugement Orange » devra être négocié. Et l'assainissement des caisses de pension ne devra pas se faire sur le dos du personnel. *SEV*

## AUTRES REVENDICATIONS

Dans l'industrie comme dans le secteur tertiaire, Unia continue d'accorder une grande importance à l'égalité salariale entre femmes et hommes. Les femmes doivent percevoir des augmentations de salaire spécifiques et les salaires dans les entreprises doivent être systématiquement analysés sous l'angle de la discrimination.

Le ssp et la CNPC (Communauté de négociation du personnel de la Confédération) demandent en plus des augmentations de salaire, des réductions du temps de travail ou un allongement de la durée des vacances.



« Il arrive régulièrement que des personnes passent à travers les différents maillons de la prévoyance sociale et doivent faire appel à l'assistance sociale. »

René Windlin, secrétaire syndical SEV

Que faire en cas de problème social?

# Il n'y a pas de honte à se faire

Rares sont les entreprises qui, comme les CFF, proposent un service social professionnel à leur personnel. contact.sev s'est intéressé aux raisons raisons qui conduisent à faire appel à lui et des prestations qui sont fournies aux personnes en quête d'aide.

« Les problèmes de notre société se reflètent aussi dans les rangs du personnel des CFF », indique Michèle Kayser; celle-ci travaille depuis 1999 au service social

des CFF; une unité qu'elle dirige depuis 2007. Les raisons qui amènent des collaborateurs et des collaboratrices CFF à s'adresser au service social sont multiples. Les amor-

ces de solution varient par conséquent aussi. Des problèmes relationnels sont souvent à l'origine des demandes d'aides. « Des hommes, suite à un divorce, viennent

nous voir parce que, par exemple, ils ne peuvent plus voir leurs enfants aussi souvent qu'ils le souhaitent. » Il est fréquent qu'une pension alimentaire doive être versée

à la femme et aux enfants et qu'un salaire doit pratiquement permettre de faire face aux besoins de deux ménages. Aux problèmes relationnels, s'ajoutent alors souvent des difficultés financières. Le manque d'argent et l'accumulation de dettes ne sont cependant pas l'apanage des personnes qui vivent une séparation. « Bon nombre de ceux qui viennent nous trouver espèrent en premier lieu obtenir une prise en charge de leurs dettes par le fonds du personnel des CFF; ils nous disent que cela tournera à nouveau rond après », indique Michèle Kayser.

Il arrive aussi que des collaborateurs ne parviennent plus à assumer leurs tâches administratives au plan privé: ils ne remplissent pas leur déclaration d'impôt, ils ne donnent pas suite aux convocations des services officiels, ils ne paient jamais leurs factures dans les délais et ils ne sont pas à même de solliciter ne serait-ce que des allocations familiales. Le service social est alors en mesure de fournir des pistes susceptibles de contribuer à résoudre les problèmes: « On peut guider et accompagner les personnes concernées; une curatelle peut parfois constituer la solution, lorsque les démarches entreprises ne portent pas leurs fruits. »

**Autre champ d'activité: les difficultés professionnelles**

La nécessité d'être performant qui, d'une manière générale, s'est accentuée dans notre société, n'épargne pas le personnel des CFF. Les exigences auxquelles chaque

## SOUTIEN DU SEV AUX MEMBRES QUI ONT DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRE

Les membres SEV peuvent demander les aides financières suivantes au secrétariat central à Berne 031 357 57 57, daniela.gruenig@sev-online.ch

- Le SEV peut accorder un secours à hauteur de 1000 francs au maximum aux membres qui ont des difficultés financières causées par des dépenses extraordinaires suite à une maladie ou d'autres malheurs ou par des thérapies prescrites par le médecin non couvertes par la caisse maladie. Ce montant n'est pas soumis à intérêt et ne doit pas être remboursé.

- Le SEV peut accorder un prêt à hauteur de 5000 francs à un taux préférentiel (actuellement de 4%) pour surmonter une situation financière difficile causée par des coûts liés à la santé, par exemple une facture de dentiste (qui pourrait d'ailleurs aussi être payée par tranche) ou pour financer l'achat d'ustensiles de ménage indispensables (tel un réfrigérateur, mais pas un article de luxe ou une télévision) ou pour des cours de formation.

- Dans les autres cas, le SEV peut accorder un crédit à hauteur de CHF 5'000.- à un taux plus élevé (actuellement 9%), pour autant que le membre ne soit pas endetté et/ou qu'il ne fasse pas l'objet de poursuite ni de saisie sur son salaire.

Toute demande de prêt ou de crédit doit être accompagnée d'un extrait de l'Office des poursuites, de la feuille de salaire et des pièces justificatives de l'achat (factures, quittances, etc). « Nous examinons chaque demande très consciencieusement car ces aides sont financées par les cotisations des membres » explique la responsable, Daniela Grünig. « Nous ne voulons pas non plus que les gens déjà endettés ne le deviennent encore plus » précise-t-elle encore. Le SEV octroie chaque année une douzaine de secours et 80 à 100 prêts et crédits. Les 90% d'entre eux sont remboursés en étant déduits directement des salaires. Seuls un à deux retardataires sont chaque année mis aux poursuites.

### Rabais sur les vacances

Les membres avec des revenus modestes peuvent demander tous les deux ans au secrétariat central des bons de rabais pour les vacances. Limite du revenu: Salaire de base + compensation du renchérissement = montant maximal de l'échelon de fonction 4 des CFF = 66 151 francs actuellement, plus 1000 francs par enfant donnant droit à des allocations. Les pensionné-e-s reçoivent 90% de cette somme, les veuves et les veufs 75%. Les personnes seules reçoivent au

maximum un rabais de 200 francs, les familles jusqu'à 400 francs. Les formulaires de commande et autres informations peuvent être obtenus auprès de Beatrice Ben Amara, 031 357 57 57, beatrice.benamara@sev-online.ch. Le SEV remet par année en moyenne 30 à 40 bons. Ceux-ci sont en partie financés par la fondation de l'ancien juge fédéral Josef Albisser (1869-1944). Les membres SEV peuvent aussi acheter des chèques Reka d'une valeur de 600 francs par année en bénéficiant d'un rabais de 7% 031 357 57 57, marlyse.zurbuchen@sev-online.ch. Tous les membres profitent d'un rabais lors de vacances passées dans l'hôtel du SEV, le Parc-hôtel de Brenscino à Brissago (20%) et dans les appartements de la Coopérative des maisons de vacances et de ski FSG (10%).

### Assistance judiciaire professionnelle et privée

En tant qu'employé-e-s, les membres peuvent s'adresser au team protection juridique du SEV (031 357 57 57) et demander conseil sur leurs droits, par exemple lors d'une longue maladie ou de la perte de leur emploi. Le SEV n'accorde par contre aucune aide pour assainir des dettes, remplir une déclaration d'impôts ou pour un soutien psychologique mais renvoie les



Daniela Grünig examine très attentivement les demandes d'octroi de secours, de prêt et de crédit des membres SEV et doit parfois aussi dire non.

personnes concernées au service social CFF, aux autorités de prévoyance de leurs communes et autres offices compétents. Outre la protection juridique professionnelle accordée d'office, les membres SEV peuvent conclure une assurance de protection juridique privée et protection juridique circulation. Il s'agit d'une assurance très bon marché par rapport à la concurrence que le SEV offre en collaboration avec la Coop Protection juridique. Une brochure peut être commandée auprès du secrétariat central (031 357 57 57) ou téléchargée sous [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch) (rubrique « Prestations »).

FI

# DOSSIER



S'il y a des problèmes professionnels, de santé et financiers qui s'accroissent, le service social des CFF offre une aide à ses employés. Les ETC collaborent avec les services sociaux de leurs régions respectives.

## aider

collaborateur des CFF doit satisfaire, les tâches proprement dites et le rythme de travail se modifient. « Beaucoup peinent à faire face à la situation. Des symptômes liés au stress, telles des insomnies, apparaissent qui les amènent à solliciter notre aide » relève Michèle Kayser. Il peut aussi s'agir d'un burnout, phénomène d'épuisement. Tous les groupes professionnels et tous les échelons hiérarchiques sont touchés.

### Il n'y a pas de recettes miracles

La situation est analysée en présence d'un supérieur si la personne concernée est d'accord; des solutions équilibrées sont ensuite recherchées qui peuvent consister

en un allègement provisoire des tâches ou en une mutation à un autre lieu de travail liée à d'autres tâches, à titre d'essai. Les amorces de solution dépendent des ressources de la personne concernée. L'environnement social

joue également un rôle non négligeable. Se pose par exemple la question de savoir si la personne concernée peine à remplir ses tâches tout en assumant ses devoirs familiaux. Rencontre-t-elle des difficultés relationnelles

et/ou financières? « Certaines personnes s'identifient à tel point à leur entreprise qu'elles en viennent à négliger leur famille et leurs relations. Ces dernières s'effritent alors au fil du temps. »

Nous sommes appelés à

faire preuve de « créativité » en cherchant des solutions individuelles, car les situations varient d'un cas à l'autre. Nous visons toujours

*Suite en page 12.*

### L'ASSISTANCE SOCIALE, DERNIER MAILLON

Le secrétaire syndical René Windlin, qui fait partie du team de la protection juridique SEV, reçoit de temps à autre des demandes de collègues à court d'argent. Il constate alors régulièrement que ces gens passent à travers les différents maillons de la prévoyance sociale. Exemple: un employé CFF n'est plus en mesure de travailler à cent pour cent, pour des raisons médicales. Après deux ans, il perd le droit au maintien du paiement du salaire et est licencié à l'âge de 49 ans pour inaptitude inhérente à son état de santé. Il a reçu le dernier acompte mensuel de l'indemnité de départ qui lui est due conformément à la CCT CFF. Il n'a pas droit aux prestations de l'assurance chômage, car ses

services ne peuvent être proposés du fait de sa maladie. Il n'obtient rien non plus de l'AI, car celle-ci ne s'est pas encore prononcée au sujet de sa rente. La caisse de pensions CFF ne lui paie de ce fait encore aucune rente. Quant à l'AVS, elle ne lui sera versée que dans plusieurs années. Il ne lui reste ainsi plus qu'une solution: faire appel à l'assistance sociale. Ce cas de figure peut aussi se produire lorsque des rentes sont versées par l'une ou l'autre des assurances sociales. Par exemple lorsque les prestations de la caisse de pension sont minimales du fait qu'un capital-vieillesse a été retiré au titre de l'encouragement à la propriété individuelle ou à la suite d'un divorce. *Fi*

### SERVICE SOCIAL DANS LES ENTREPRISES DE TRANSPORTS PUBLICS

Ni le BLS avec ses quelque 2600 employés, ni le RhB qui emploie 1350 personnes, ni le SOB qui compte 500 employés n'ont leur propre service social, comme celui que proposent les CFF à leurs 27 800 collaboratrices et collaborateurs. Au RhB, le service du personnel apporte son aide en cas de problèmes sociaux en adressant la personne concernée aux services spécialisés de la région: en cas de problèmes de dépendance, à la clinique Beverin à Cuzco, en cas de dépression ou de burn-out, à un médecin-conseil psychologue, pour l'assainissement de dettes, à la Croix-Rouge, quoique là, la caisse d'entraide du RhB est aussi à disposition. Au BLS et au SOB également, il faut s'adresser au service du personnel, ou à son supérieur hiérarchique, en cas de problèmes sociaux. Et là aussi, à défaut d'avoir ses propres assistants sociaux, l'entreprise travaille en étroite collaboration avec des spécialistes et institutions externes. « Le BLS prend en charge les coûts des consultations externes » déclare Jürg Schmid, chef du service santé et social qui, avec ses 2,2 postes de

travail, s'occupe en priorité de sécurité au travail, de protection de la santé, de questions d'intégration, d'assurances sociales et de la formation des cadres. « Notre fonds d'entraide au personnel peut octroyer des prêts sans intérêt, mais il est très restrictif. » Le SOB également peut octroyer un prêt à ses employés, affirme le chef du personnel Martin Meier qui encadre lui-même, à leur demande, les collaboratrices et collaborateurs avec des problèmes financiers. Mais à part cela, son rôle est plutôt d'entendre les problèmes et de faciliter l'accès aux services compétents, son bureau étant toujours ouvert aux personnes dans le besoin. Le BLS ne veut pas conclure de contrat de prestation pour l'encadrement social avec les CFF, car il s'agit d'une tâche centrale « que nous voulons conserver chez nous », déclare Jürg Schmid. Martin Meier n'y a quant à lui « encore jamais réfléchi ». Et Rico Wenk préfère une collaboration avec les entreprises locales allant dans le sens d'un « échange d'opinions ». *Fi*

Suite de la page 11

à ce que la personne concernée puisse à nouveau assumer ses tâches conformément au cahier des charges. « Une réorientation professionnelle sera toutefois inévitable s'il ne s'avère plus possible d'atteindre cet objectif à long terme. »

Conflits, mobbing, harcèlement sexuel comptent parmi les problèmes qui sont rencontrés à la place de travail. Le service social peut dans ces cas également apporter un soutien, pour autant bien entendu que la personne concernée accepte de faire un premier pas. « Mais beaucoup éprouvent de la peine à le faire. Souvent, la force leur manque. »

#### Dépendances

Le service social propose aussi son assistance en cas de dépendance. Il s'agit le plus souvent d'une dépendance liée à la consommation d'alcool, parfois de cannabis et rarement de cocaïne ou d'autres drogues dures. Les personnes concernées sollicitent rarement l'aide du service social de leur propre chef. Les prestations professionnelles laissent à désirer ou elles font preuve d'un

comportement singulier au travail ou encore elles ont été « épinglées » lors d'un contrôle. Le service social est contraint d'informer les supérieurs lorsque la sécurité est en jeu dans l'entreprise. « Conscients de leur responsabilité, les CFF proposent un programme de prévention en matière de dépendance depuis fort longtemps ».

Pour s'affranchir d'une dépendance, il est indispensable que la personne concernée veuille effectivement s'en sortir, comme d'ailleurs dans le cas d'une remise à flot financière. Le service social propose une aide professionnelle pendant la durée du traitement, en collaboration avec le service médical et les supérieurs. Outre les examens médicaux, l'aide comporte une analyse détaillée de la situation sociale, car la dépendance entraîne généralement « toute une série de problèmes ». « Le taux de réussite dépasse 50%. »

Le service social a aussi pour tâche d'aider les supérieurs à maîtriser les situations délicates, souligne Michèle Kayser. « Par exemple lorsqu'ils suspectent un problème d'alcool chez l'un de leurs collaborateurs. »

Markus Fischer

Michèle Kayser, responsable du service social des CFF

## « Beaucoup ne nous sollicitent que lorsque le torchon brûle »

Michèle Kayser recommande aux personnes concernées et aux supérieurs de faire appel le plus tôt possible à son service lors de problèmes sociaux.

**contact.sev:** Quels problèmes sociaux rencontrez-vous principalement dans les rangs du personnel CFF ?

**Michèle Kayser:** Les problèmes financiers, psychiques, physiques, relationnels et ceux inhérents à l'activité professionnelle s'équilibrent. Nous constatons cependant que les situations deviennent globalement plus difficiles et que les personnes en quête de soutien arrivent chez nous avec une multitude de questions. Cela implique des priorités dans le traitement des cas et l'élaboration de solutions créatives, afin de délester le plus possible les assistantes sociales et les assistants sociaux et leur permettre de se concentrer sur leur travail.

**La crise économique accentue-t-elle les problèmes sociaux parmi le personnel ?**

Non, tel n'est pas notre constat.

**Le risque de rencontrer des problèmes sociaux est-il plus grand pour les pères et les mères de famille ou pour les célibataires ?**

Il n'est pas possible de répondre de manière globale à la question. Les familles ont généralement d'autres problèmes que les célibataires. D'une manière générale, on constate que les problèmes sociaux sont liés aux ressources et à la volonté des intéressés de les résoudre. Le rapport entre les problèmes sociaux et le statut familial n'existe que partiellement.

**Est-ce que pour les CFF le jeu en vaut-il aussi la chandelle sous l'angle économique, par exemple du fait que des absences peuvent ainsi être évitées ?** Nous sommes convaincus, même si les répercussions financières ne sont pas chiffrables.

Les CFF ont instauré un service social il y a plus de 50 ans, afin de limiter l'impact des problèmes privés et professionnels sur la sécurité du personnel et de l'entreprise et également sur la qualité du travail et la motivation. Nous sommes persuadés que le service social assume des tâches qui sont précieuses pour l'entreprise.

**Les CFF subissent la pression des autorités politiques en raison de la situation financière. Les mesures d'austérité ont-elles des répercussions sur le service social ?**

Le service social est un prestataire de services. Nous avons conclu des mandats de prestations avec les différents unités. Il est par conséquent dans notre intérêt de nous tenir au budget et de ne pas dépasser le plafond des coûts. La direction du groupe vient d'ailleurs de se pencher sur le travail et sur l'organisation du service social. Elle en a confirmé la pertinence.

**Est-il parfois fait appel abusivement à vos prestations ?**

Je n'ai pas connaissance d'abus. Nous ne versons pas d'argent au titre de l'aide sociale. Nous définissons les modalités de la collaboration.



Michèle Kayser.

Il peut arriver que l'assistant social ou la personne qui nous rend visite mette un terme unilatéralement à la collaboration.

**Que recommandez-vous aux employés en proie à des difficultés et à leurs supérieurs ?**

Nous attirons régulièrement l'attention sur le fait qu'il est important de solliciter l'aide du service social le plus tôt possible. Mais les personnes en quête de soutien ne sollicitent nos services que lorsque le torchon brûle et que la situation devient menaçante. Les supérieurs évaluent les prestations et l'attitude de leurs collaborateurs. Dans les cas où ils observent des changements de comportement, il est souhaitable que la question soit abordée sans tarder et qu'il soit fait appel le plus tôt possible à un assistant ou à une assistante sociale. En cas de soupçon de toxicomanie, il est préférable pour toutes les parties concernées que la situation soit éclaircie dans les meilleurs délais. La personne concernée se voit en effet délestée d'un lourd fardeau si les soupçons qui pèsent sur elles ne sont pas confirmés.

Questions par: Fi

### LE SERVICE SOCIAL DES CFF

Fort de ses neuf antennes situées à Bâle, Berne, Bienne, Lausanne, Lugano, Lucerne, Olten, St-Gall et Zurich, le service social des CFF propose son aide lors de problèmes d'ordre privé ou professionnel. 14 assistantes et assistants sociaux ont apporté leur soutien l'an dernier à quelque 1400 collaborateurs et collaboratrices de l'entreprise CFF SA et des filiales qui ont conclu un mandat de prestations avec le service social, tels Securitrans, Thurbo, Zentralbahn et Logjin. Les problèmes vont de la précarité financière aux difficultés rencontrées à la place de travail et des problèmes relationnels aux phénomènes de dépendance. Les chiffres n'ont guère variés ces dernières années. Toutes les catégories de personnel et d'âge sont concernées. Certaines difficultés sont certes rencontrées plus fréquemment dans tel ou tel groupe de personnes. Mais cela est également le cas dans notre société.

Le service social travaille en étroit contact avec les services spécialisés locaux et régionaux. Les services internes de l'entreprise peuvent être appelés à fournir leur concours pour résoudre des problèmes, pour autant que la personne concernée soit d'accord. Une demande de soutien financier peut en outre être adressée à la fondation « Fonds du personnel CFF » pour faire face à des difficultés financières ou pour effacer une dette. Il est en l'occurrence important que la situation financière soit analysée en détail pour permettre de prendre les mesures ciblées qui paraissent judicieuses. Une brochure dans laquelle figure l'adresse des neuf services sociaux peut être obtenue auprès du secrétariat du service social: tél. 051 220 37 34, sozialberatung@sbb.ch. Le personnel CFF trouve les adresses et de plus amples renseignements dans l'Intranet, sous la rubrique Groupe -> Personnel.

Fi

## SEV

**6 septembre**  
Fribourg,  
Cinéma Rex,  
11 h

■ **Union syndicale fribourgeoise**  
Manifestation

Une projection du film « Giù le manidalle Officine » est organisée par plusieurs associations, dont l'USE, en préambule de la manifestation du 19 septembre.  
Pour le 19 septembre, rendez-vous à Fribourg sur la Place-Python à 10 h 30 pour le départ sur Berne.

**17 septembre**  
Bienne,  
Restaurant Romand,  
14h

■ **PV Biel/Bienne**  
Assemblée d'automne

L'assemblée d'automne a lieu à notre nouveau lieu de réunion, au Restaurant Romand, près de la place centrale. Avec un ordre du jour selon les statuts, nous aurons la visite de Jürg Hurni, secrétaire syndical SEV, qui nous informera sur la manifestation du 19 septembre à Berne.

## Sections

**10 septembre**  
Buffet de la Gare de Lausanne,  
15h

■ **ZPV Léman**  
Assemblée d'automne

L'assemblée aura lieu à la salle des Vignerons (accès par le buffet 1<sup>ère</sup> classe). Le vice-président central ZPV sera présent pour répondre à vos questions !  
L'affaire de la caisse de pension CFF, les attaques contre l'AVS ainsi que les futures négociations CCT 2011 nécessitent une forte mobilisation. Nous comptons sur votre participation. Chaque collègue libre et retraité est invité à y participer.  
Pour les collègues retraités, l'inscription peut se faire chez le président au 079 479 17 35 ou sur les listes affichées dans les locaux. L'assemblée sera suivie d'une assiette offerte au Raccard à Lausanne.

**19 septembre**  
Berne

■ **PV Biel/Bienne**  
Manifestation

Appel à la grande manifestation de 12h30 à Berne. Des cartes journalières gratuits pour le voyage seront données aux intéressés par le comité. Ruedi Flückiger vous donne volontiers plus d'informations. Tél.033 356 41 43 ou 079 251 27 29.

**19 septembre**  
Berne

■ **PV Vaud**  
Manifestation « Caisse de pensions: halte à l'arnaque »

Après la baisse du taux de conversion des rentes des actifs, l'objectif du Conseil fédéral est la baisse de nos rentes. Par la non indexation de nos rentes au renchérissement depuis plusieurs années, nous avons déjà largement contribué à l'assainissement de notre caisse de pensions. Le 19 septembre montrons à Hans-Rudolf Merz notre mécontentement.

### Nous exigeons: une adaptation annuelle et pas de baisse de nos rentes.

Votre comité compte sur une participation massive; notre objectif est d'atteindre 400 participants vaudois.

### Notre mot d'ordre « Tous à Berne », avec votre famille, le 19 septembre.

#### Départ de Lausanne à 10 h 45.

Tous les participants (y compris les familles) ont droit au transport gratuit. Annoncez-vous par tél. aux numéros 021 807 34 85 ou 021 728 26 60. Les participants au départ de Lausanne recevront leurs titres de transport au quai 1, à la hauteur du Buffet de la gare, dès 10 h 15, les autres participants les recevront par poste, pour autant qu'ils se soient inscrits assez tôt.

**13 septembre**  
Reichenbachfall

■ **LPV section Brigue**  
Sortie familiale

Rendez-vous à 8 h 40 à la gare de Brigue, voie 3. Départ du train à 8 h 49. Le programme détaillé de la sortie est affiché au dépôt P + G. Nous espérons une forte participation.

**19 septembre**  
Berne

■ **LPV Delémont**  
Manifestation

Tous les membres de la section LPV-Delémont qui ne sont pas de service sont priés de rendre à Berne pour protester contre l'arnaque de notre caisse de pension. Nous sommes tous des futurs retraités... soyez solidaires.  
Départ de Delémont à 10 h 42, voie 3. Mobilisez vos familles et amis.  
Inscrivez-vous sur la liste à disposition au dépôt et demandez un titre de transport gratuit pour vos accompagnants à votre président ! (ne pas attendre le dernier moment pour commander votre billet).  
Le comité compte sur vous !

**19 septembre**  
Berne

■ **PV Jura**  
Manifestation

Le comité de la section PV Jura invite tous ses membres à participer à la grande manifestation à Berne.  
Rendez-vous 10 h 30 quai 1 gare de Delémont, pour remettre les billets. Delémont départ 10 h 42, Bienne arr 11h10 départ 11 h 21 Berne arrivée 11 h 48.

12 h 30 sur la Schützenmatte: ouverture de la manifestation du SEV contre l'arnaque envers les caisses de pension. Ensuite dès 13 h 30: manifestation de l'USS pour des places de travail sûres, pour les salaires et les rentes. Possibilité de se ravitailler sur place, organisé par le SEV. Les titres de transport pour les participants et les épouses, sont pris en charge par le SEV. Nous sommes tous concernés. Rendez-vous donc nombreux et nombreuses à Berne. Les épouses sont également les bienvenues. Afin de commander les titres de transport nécessaires, vous voudrez bien avoir l'amabilité de vous annoncer au président tél. 032 422 48 35 ou par courriel à pack@bluewin.ch.

D'avance, le comité vous remercie de bien consacrer cette journée, afin de défendre nos caisses de pensions et les places de travail des collègues actifs.

## Pensionnés

**8 septembre**  
Hôtel des Communes,  
Av. du 1<sup>er</sup> mars,  
Les Geneveys-sur-Coffrane

■ **PV Neuchâtel**  
Assemblée des membres

Programme de la journée: 11 h 15, apéritif. 12 h 00, dîner organisé en l'honneur de nos visiteuses et visiteurs de malades en remerciements de leur dévouement. Venez nombreux les entourer par votre présence. 14 h 30, assemblée, salle du 1<sup>er</sup> étage. Ordre du jour statutaire. Trois postes sont à pourvoir au comité. Nous comptons sur votre aide pour le compléter. La présence des épouses et des membres-amis est toujours appréciée. Pour le dîner, inscriptions obligatoires jusqu'au jeudi soir 3 septembre, dernier délai, auprès de Daniel Graz, Porcena 12, 2035 Corcelles, tél 032 730 27 20.  
Manifestation du 19 septembre à Berne: vous voulez un financement correct de la caisse de pensions CFF ? Alors le comité vous attend nombreux en gare de Neuchâtel, pour le train de 11 h 33. Des cartes de libre parcours seront distribuées.

## Pensionnés

19  
septembre  
Berne■ **PV Genève**  
Manifestation

Eh les pensionnés et pensionnées genevois ! Vous avez lu que les Vaudois seront 400 à Berne à la manifestation du samedi 19 septembre ? On ne va pas être en reste et, en proportion, on sera au moins 80 au départ de Genève. Les épouses et compagnes sont les bienvenues, nous défendons nos retraites et nos retraites ce sont aussi les leurs. Nous partons au train de 10 h 10 de Cornavin. Rendez-vous dès 10 heures au quai 3, voies 4/6 côté France, pour recevoir vos cartes journalières FVP offertes par le SEV. La section octroie un subside pour vos frais de casse-croûte. Toutes et tous à la manif à Berne le 19 septembre ! Merz n'a qu'à bien se tenir, s'il est encore conseiller fédéral.

23  
septembre  
Fribourg■ **PV Fribourg**  
Marche

Il est temps de se retrouver pour passer ensemble un moment convivial et d'amitié. Aussi la commission d'animation vous propose une balade facile d'une durée de deux heures environ en passant par la passerelle des Neigles – Pont de Gottéron – Bourguillon – Marly ( quelques escaliers avant la passerelle des Neigles et un petit raidillon de 50 m avant Bourguillon). Possibilité de départ à plusieurs endroits: 1. à 9 h 30 à la Porte de Morat à Fribourg, trolley N° 1 dès la gare, arrêt Capucins. 2. à 10 h au bout du Pont de Zaehringen, devant le café du Gr. Pont (trolley N° 2 dès la gare, arrêt Pont de Zaehringen. 3. à 10 h 30 à Bourguillon, devant le calvaire, en dessus de la chapelle de Lorette, bus gare des TPF, Fribourg à 9 h 32 arrêt Bourguillon-poste, puis 8 à 10 min. à pied. 4. à 12 h 30 directement au Café Basilico (anciennement Montivers) à Marly, trolley N° 1 dès la gare de Fribourg pour Marly-Cité, puis 10 min. à pied. Repas de midi en commun au restaurant Basilico (anciennement Montivers) route de Bourguillon 39 à Marly, pour le prix de fr. 22.– par personne. Menu: Salade ou potage – Rôti de porc sauce aux champignons, garniture de légumes – coupe Hot berry (glace vanille avec coulis de fruits rouges chaud). Les cafés sont offerts par la section. Les personnes ne voulant pas rester pour le repas nous quittent à l'arrivée à Marly (à indiquer lors de l'inscription). Les non-marcheurs peuvent nous rejoindre pour le repas de midi mais, doivent également s'inscrire. Le verre de l'amitié sur le parcours est offert par la section. Retour: dès Marly-Cité (à 10 min. environ du restaurant) trolley n° 1 au 03 – 18 – 33 – 48 de chaque heure pour Fribourg-Gare (durée 13 min.). Inscription obligatoire pour la marche en précisant le point de départ, soit 1 – 2 – ou 3, ainsi que pour le repas de midi jusqu'au samedi 19 septembre 2009 auprès de: Michel Marguerite, tél. 026 475 17 62 ou Michel J. Bernard, tél. 026 470 25 26. Cette sortie a lieu par n'importe quel temps. Bien amicalement et à bientôt !

23  
septembre  
La Sagne,  
buvette du  
FC La Sagne■ **PV Neuchâtel**  
Sortie d'automne

La buvette se trouve à 20 minutes de marche de la gare, sur la route du Mt-Dar. La sortie a lieu par n'importe quel temps. Le local est chauffé, si nécessaire. Chaque participant apporte son pique-nique. Des grils sont à disposition. L'apéritif, la soupe aux pois et le café sont offerts par la section. L'utilisation du local étant gratuite, il est recommandé d'acheter les boissons auprès du cantinier. Prix modérés. Un transport est organisé entre la gare et la buvette pour les personnes handicapées. Pas d'inscriptions. Horaire: aller, Neuchâtel dép. 10 h 31 – La Chaux-de-Fonds arr. 10 h 59 – dép. 11 h 02 – La Sagne arr. 11 h 16. Retour, La Sagne dép. 17 h 42 – La Chaux-de-Fonds arr. 17h56 dép. 18 h 01 – Neuchâtel arr. 18 h 30. Titres de transport individuels. A bientôt

## Loisirs

24 octobre  
Lucerne  
Bruchhalle■ **USSC Badminton**  
Tournoi

La commission technique badminton organise un tournoi de badminton pour tous. Durée du tournoi: 10 h – 16 h. Ensuite aura lieu l'assemblée générale annuelle de l'USSC Badminton, jusqu'à 18 h. La participation est de Fr. 15.– (membres SEV)/Fr. 20.– (non-membres SEV). Les enfants jusqu'à 12 ans jouent gratuitement. Inscriptions d'ici le 1<sup>er</sup> octobre. Plus d'information sur [www.ussc.ch](http://www.ussc.ch).

## NÉCROLOGIE

## Luc Baehler de la section VPT La Plaine du Rhône s'en est allé

C'est avec stupeur que les membres de la section VPT La Plaine du Rhône ont appris le décès de leur cher collègue Luc Baehler, 42 ans, survenu le 17 août. Il travaillait aux Transports publics du Chablais (TPC) comme peintre en carrosserie, au dépôt du Bévieux à Bex. Luc était un personnage. C'était, par exemple, l'organisateur autoproclamé des sorties annuelles du personnel du Bex – Villars - Bretaye (BVB). Ceux du BVB étaient renforcés pour ces joyeuses occasions par la présence de collègues des TPC, des CFF et d'ailleurs. Jusqu'au jour du départ des courses, Luc gardait le lieu de la destination top secret. Vendredi 18 septembre, il aurait dû organiser « sa » 22<sup>e</sup> sortie. Luc Baehler était un connaisseur hors pair du réseau ferroviaire helvétique. De son hameau des Posses au-dessus de Bex, il partait – toujours en transports publics – bourlinguer dans les quatre coins du pays. Sa destination favorite était Davos où il aimait voir jouer sa formation de hockey favorite. Avec son puissant physique qui le faisait ressembler au rugbyman français Sébastien Chabal, Luc Baehler était toujours prêt à donner un coup de main tant au niveau professionnel que syndical. Il a été très généreux avec la vie. La vie n'a peut être pas été assez généreuse avec lui. ac

## DÉCÈS

**Elisabeth Monnier**, veuve de Jean, Colombier, décédée le 22 août dans sa 96<sup>e</sup> année. Membre PV Neuchâtel.

**Marie-Thérèse Schmidt**, veuve de Guillaume, Satigny, décédée le 4 août dans sa 79<sup>e</sup> année. Membre PV Genève.

**Daisy Schwab**, veuve de Claude, Neuchâtel, décédée le 13 août dans sa 84<sup>e</sup> année. Membre PV Neuchâtel.

**Cécile Stadelmann**, veuve d'André, Sonceboz, décédée le 10 août dans sa 93<sup>e</sup> année. Membre PV Jura.

**Claude Wehri**, chef du mouvement pensionné, Genève, décédé le 19 août dans sa 63<sup>e</sup> année. Membre PV Genève.

Toutes et tous à Berne le samedi 19 septembre pour manifester  
contre la baisse de notre pouvoir d'achat!

Grande manifestation nationale pour des places de travail sûres, pour les salaires et les rentes

# Le 19 septembre, tous à Berne !

Les syndiqués de la Suisse entière sont appelés à se déplacer à Berne le 19 septembre, afin de manifester pour des salaires et des rentes sûres.

La manifestation « Caisses de pensions: halte à l'arnaque! » commencera à 12h30 à la Schützenmatte à Berne. Seule une participation massive des actifs et des retraités saura influencer la politique suisse et obtenir des prestations correctes pour les caisses de pensions CFF et Ascoop.

**Caisses de pensions: halte à l'arnaque!**

Confédération et cantons ont économisé jusque dans les années 90 puisqu'ils n'ont pas versé, ou pas complètement, leurs cotisations d'employeurs dans les caisses de pensions. Et maintenant ils ne veulent rien savoir concernant un refinancement correct des caisses de pensions CFF et Ascoop. Cela conduit à une augmentation des déductions salariales, à une hausse de l'âge de la retraite et à un renoncement à la compensation du renchérissement sur les rentes. Nous n'acceptons pas cela !

Nous voulons:

- un refinancement correct des caisses de pensions CFF et Ascoop;
- pas de réduction des prestations et des rentes;
- une compensation du renchérissement pour les pensionnés.

**Pour des places de travail sûres, pour les salaires et les rentes**

Après la manifestation du SEV, les membres de toutes les organisations, soutenus par plusieurs groupes politiques, se retrouveront à la Schützenmatte pour la grande manifestation de l'USS, dès 13h30.

**Crise financière et économique**

Au début, il s'agissait d'une crise financière causée par l'avidité des jongleurs de la finance qui pensaient que l'argent se multipliait par

**Stopp dem Pensionskassenbschiss!  
Caisses de pensions: halte à l'arnaque!  
Basta con la truffa delle casse pensioni!**

**SEV**  
Gewerkschaft  
des Verkehrspersonals  
Syndicat du personnel  
des transports  
Sindacato del personale  
dei trasporti

lui-même. Elle a été rendue possible et favorisée par une politique à majorité bourgeoise, les règles ont été sup-

primées et elle a ouvert les portes à la privatisation et à la libéralisation. Maintenant, il s'agit d'une crise écono-

mique qui n'en finit pas et n'épargne aucune branche. Mais le Conseil fédéral hésite et temporise – pas comme

pour les milliards distribués à l'UBS. Aujourd'hui, il ne s'agit plus des banques, mais il en va de dizaines de milliers de places de travail !

## INFO

### Informations pratiques

- Voyage à Berne:  
La manifestation du SEV sur la Schützenmatte commence à 12h30 heures – prévoir l'arrivée à Berne vers 12 heures !
- Prévoir de voyager ensemble – les secrétariats régionaux sont là pour apporter leur aide dans l'organisation (SEV Lausanne: 021 321 42 52).

- Le SEV distribuera du matériel pour la manifestation; les sections sont priées de prendre tous les drapeaux, gilets et sifflets, etc. qu'elles ont en leur possession.

Toutes les banderoles sont les bienvenues, les idées les plus originales seront publiées dans *contact.sev*.

Nous voulons:

- des indemnités journalières de chômage plus élevées et versées plus longtemps
- pas de relèvement de l'âge de la retraite
- un programme d'investissement qui garantisse les emplois
- garantir le pouvoir d'achat: relever les salaires, compenser la hausse des primes des caisses maladie.

# Voie de garage?

**L'ATE s'engage  
pour plus de  
transports publics.**

**Devenir membre:  
[www.ate.ch](http://www.ate.ch)  
tél. 0848 611 613**

Un cadeau de bienvenue  
vous attend!



[www.ate.ch](http://www.ate.ch)

Avec son initiative «Pour les transports publics» l'ATE s'engage en faveur d'une mobilité respectueuse de l'environnement.

Association Transports  
et Environnement

**ATE**

Pour une mobilité d'avenir

Angle droit

## Freinage d'urgence

Un exemple vécu quasi au quotidien par l'équipe de protection juridique SEV

*Un conducteur de bus doit freiner à bloc sur une route principale.*

*L'avocat mandaté par le SEV fait alors tout son possible pour que les autorités stoppent rapidement la procédure engagée contre lui.*

vent ainsi à l'arrêt total. Le bus de ligne, qui se trouve en dernière position, doit également freiner à bloc, afin d'éviter une collision. Lors de ce freinage brusque, des passagers tombent, se heurtent aux poteaux et au sol et se blessent. La police et l'ambulance arrivent et deux passagers sont emmenés pour contrôle à l'hôpital.

On constate rapidement qu'il n'y a pas de graves conséquences, mais les procédures sont déjà en cours. Le même jour, le conducteur, qui est membre SEV, dépose une demande de protection juridique au SEV. Celle-ci est accordée de suite. Un avocat est in-

formé de façon préventive. Et effectivement, une procédure pénale et une procédure administrative sont engagées contre le chauffeur. L'avocat discute de cette affaire avec le conducteur de bus et entame des démarches auprès des autorités.

Cela a suffi: puisqu'aucun tort ne peut être attribué au chauffeur, les deux procédures sont stoppées. Grâce à la protection juridique du SEV, le conducteur a pu mettre ces soucis de côté durant le travail, comme il l'a écrit au SEV après que le cas ait été bouclé: « J'ai pu me concentrer sur mon travail car je savais que ma requête était en de bonnes mains. Le déroulement rapide et non bureaucratique de cette affaire m'a beaucoup aidé.

*L'équipe de la protection juridique*

## IMPRESSUM

**contact.sev** est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch)

**Rédaction:** Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Pietro Gianolli, Henriette Schaffter

**Adresse de la rédaction:** **contact.sev**, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; [contact@sev-online.ch](mailto:contact@sev-online.ch); téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

**Abonnements et changements d'adresse:**

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; [info@sev-online.ch](mailto:info@sev-online.ch).

Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.-

**Annonces:** Kretz AG, General Wille-Strasse 147, 8706 Feldmeilen, téléphone 044 925 50 60, fax 044 925 50 77, [kontakt.annoncen@kretzag.ch](mailto:kontakt.annoncen@kretzag.ch), [www.kretzag.ch](http://www.kretzag.ch)

**Pré-press:** AZ Medien, Aarau; [www.azmedien.ch](http://www.azmedien.ch)

**Imprimerie:** Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen; [www.solprint.ch](http://www.solprint.ch) (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

**La prochaine édition de *contact.sev* paraîtra le 17 septembre.**

**Le délai rédactionnel pour l'agenda et les annonces est fixé au 10 septembre à 10 h.**



Filiale de Lausanne  
Rue St-Martin 36 – 1005 LAUSANNE  
021 321 42 42 / 021 321 42 49 (FAX)  
[info@sevass-ls.ch](mailto:info@sevass-ls.ch)

« La seule institution de prévoyance dirigée par des syndicalistes »

90<sup>ème</sup> Comptoir Suisse de Lausanne  
18 au 27 Septembre 2009 – Halle 1 – Stand 130

Vous êtes tous cordialement invités à nous rejoindre au stand afin de partager le verre de l'amitié

## Hospitalité à l'état pur

... dans l'hôtel entre lac et ciel !



Notre chef jardinier, Martin Russenberger, et ses collègues ont récolté des magnifiques potirons comme chaque année. Ils ont été semés le 27 mars sur le compost des déchets de tout le parc. Pour cette raison, ses produits sont entièrement biologiques. Le premier potiron a été cueilli le 15 août.

### Concours de Potirons

Répondez à la question suivante: quel est le poids de tous les potirons réunis ?

Toutes les deux semaines nous tirerons au sort « un bon Brenscino »: 2 nuits pour 2 personnes avec petit déjeuner.

### Alors allons là, à l'endroit qu'il n'est pas facile de quitter !

En tant que membre du SEV, vous avez droit à 20% de rabais sur les nuitées.

Cordialement, Martin Faes et son team

### Parkhotel Brenscino, 6614 Brissago

Téléphone 091 786 81 11, fax 091 793 40 56

E-mail: [info@brenscino.ch](mailto:info@brenscino.ch), internet: [www.brenscino.ch](http://www.brenscino.ch)

Visiter le rocher armorier près du Chessiloch lors de la Journée européenne du patrimoine

# A la découverte de vestiges près de Laufon

La randonnée nous est présentée par Susanna Zappa, spécialiste chez CFF Cargo à Bâle, qui habite Grellingen, village du Laufental situé au cœur d'une magnifique région offrant de nombreuses possibilités d'excursions.

La région de Grellingen était déjà peuplée à l'époque du Paléolithique et romaine. Depuis le congrès de Vienne, Grellingen fait partie de la Confédération. Le 1<sup>er</sup> janvier 1994, il a été attribué, avec le Laufental, au canton de Bâle-Campagne après avoir fait partie du canton de Berne.

## Deux ponts ferroviaires

Le 23 septembre 1875, la ligne du chemin de fer du Jura a été ouverte reliant Grellingen au reste du monde. A l'ouest de la commune, la ligne passe deux fois au-dessus de la Birse le pont inférieur du Kessiloch est long de 100

mètres, le pont supérieur de 91 mètres. Les deux ont été conçus par Gustave Eiffel, avant que ce jeune ingénieur français ne devienne célèbre avec sa tour à Paris... Durant la Première, puis la Seconde Guerre Mondiale, les deux ponts étaient surveillés par l'armée suisse car ils constituaient le point le plus vulnérable de cette ligne qui traverse le Jura et l'Ajoie. Près de 60 armoiries de régiments et inscriptions gravées et peintes sur les parois rocheuses par les soldats nous rappellent cette époque.



Susanna Zappa.

## Monument historique unique

Le 13 septembre, « Journée européenne du patrimoine », Anton Berner, le gardien du rocher armorier, nous conduira à ce monument historique unique en son genre. Les visites guidées commencent à 10 h 30 et 14 h directement au pied du rocher et durent 1 h 30. Une visite individuelle du rocher est possible en tout temps.

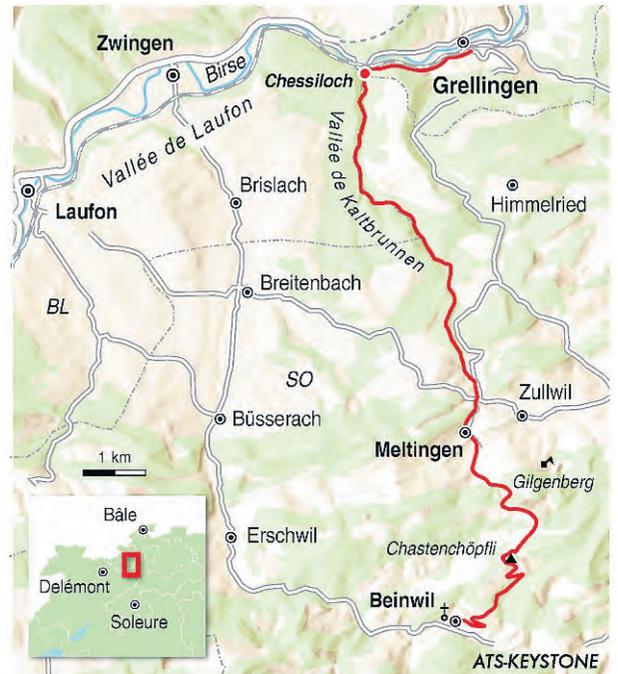
La distance de la gare de Grellingen au rocher est de 1,6 km, soit 20 minutes à pieds. Du rocher, on peut faire une marche à travers la romantique vallée de Kaltbrunnen et ses cavernes préhistoriques. Les enfants aiment jouer au bord de la rivière Ibach. Déjà au temps de la préhistoire, les chasseurs ont cherché refuge dans les cavernes de la région.

La marche jusqu'à Meltingen dure environ 2 h 30. Ceux qui en veulent plus peuvent continuer jusqu'à Beinwil. Les deux localités sont desservies par les cars

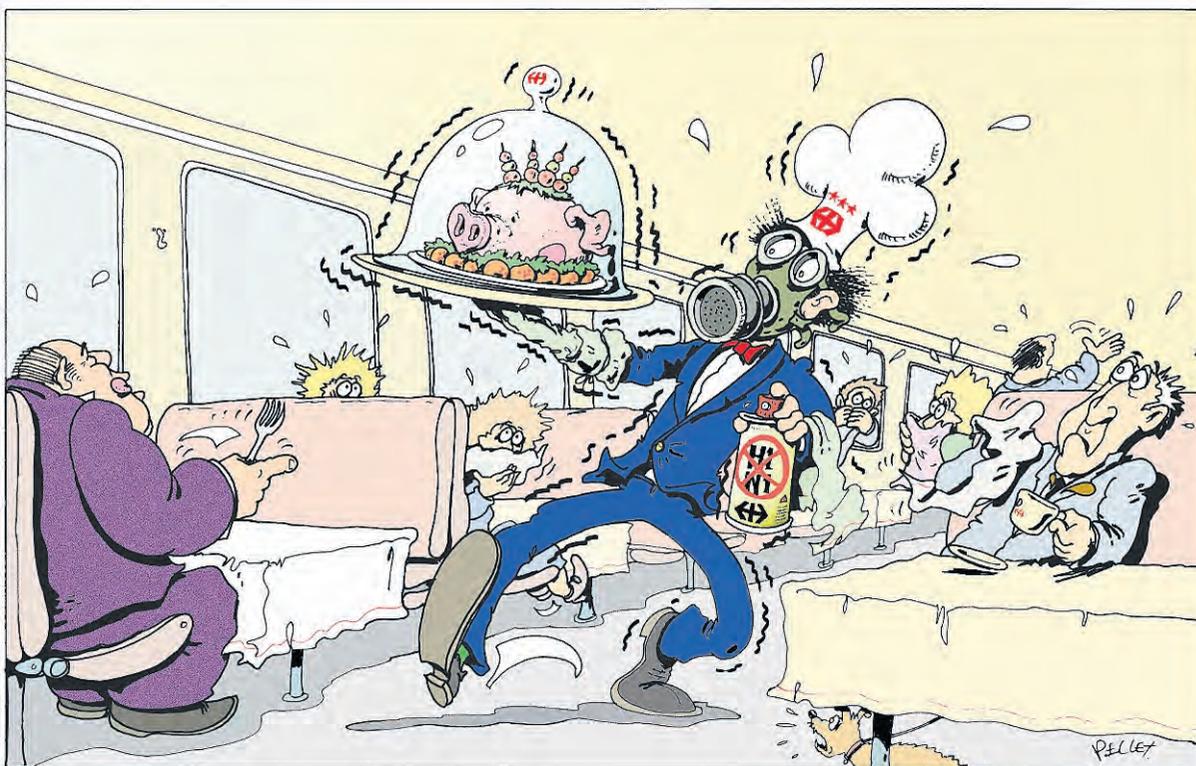
postaux. De Meltingen ils nous conduisent à Laufon ou de Beinwil à Zwingen. On peut se ravitailler dans des restaurants ou aux places de grill. Outre observer la na-

ture, on peut aussi voir la ruine Gilgenberg près de Zullwil, le cloître de Beinwil ou, du « Chastenköpfl », admirer la vue sur les Vosges.

pan/Hes



## PELLET PIOCHE: LES CFF ONT PRIS UN TRAIN DE MESURES CONTRE LA GRIPPE PORCINE!



Dessin d'Alain Pellet, Olon (VD).

## IL Y A 100 ANS

### EFFERVESCENCE DANS LE PERSONNEL

On nous écrit: une grave question met sens dessus dessous les employés inférieurs de l'ancienne ligne du Saint-Gothard. L'année dernière, les ouvriers avaient obtenu de l'ancienne Compagnie la réduction de la journée de travail de 11 heures à 10 heures. Mais la direction du V<sup>ème</sup> arrondissement n'entend pas la chose de cette oreille et par une circulaire toute récente elle a élevé la durée de la journée de travail à 10 heures et demie. De là, l'effervescence des ouvriers attachés à la ligne. L'autre jour, ils ont tenu à Bellinzzone une réunion très fréquentée dans laquelle ils ont décidé de s'en tenir à la journée de 10 heures et de se mettre en grève à partir du 1<sup>er</sup> novembre, si les CFF ne veulent pas observer les conventions anciennes.

La Liberté, octobre 1909

Réviser l'imposition de la famille uniquement pour les couches supérieures ? Non !

## Instaurer des réductions des primes maladie pour tous !

Dans l'histoire de la Confédération, aucun projet n'aura vu idéologie et faits concrets se trouver en contradiction aussi totale que dans le cas de ladite révision de l'« imposition du couple et de la famille ». Les partisans de cette réforme prétendent que les baisses d'impôt prévues allégeraient la charge: 1) des familles avec enfants, 2) des classes moyennes. Ah bon ?

En réalité, ces deux affirmations sont erronées comme le montrent les statistiques du Département fédéral des fi-

ront par des pertes fiscales à hauteur de 600 millions de francs. En vérité, cette révision reviendra à redistribuer les richesses en faveur des couches supérieures de la population.

Selon les statistiques du DFF, la moitié des familles de Suisse ont un revenu annuel net de 80 000 francs ou moins. En revanche, neuf pour cent des familles avec enfants disposent d'un revenu annuel de 150 000 francs ou plus.

Qui profitera de cette révision et dans quelle mesure ? Pour donner une réponse chiffrée à cette question, consultons les comparaisons entre charges contenues dans le message du Conseil fédéral. Mais précisons d'abord que ces comparaisons induisent en erreur, car le département

quent, l'allègement dont les familles à moyens revenus profiteraient grâce à la révision de l'imposition des familles est sans doute surévalué dans le message du gouvernement.

Mais même si l'on prend les chiffres du DFF, il apparaît que cette révision aura un impact inquiétant. Les familles dont le revenu est égal ou inférieur à 80 000 francs ne gagneront pratiquement pas un centime. Autrement dit, la moitié des familles ne payeront pour ainsi dire pas un franc d'impôt en moins « grâce » à cette révision. Cette dernière fera cependant des cadeaux, mais aux échelons supérieurs des revenus. Les 10 pour cent de familles avec enfants qui touchent les revenus les plus élevés épocheront la moi-

200 francs par an. Ce cadeau fiscal offert aux couches supérieures coûtera près de 600 millions de francs. Si les Chambres fédérales avaient affecté cet argent à l'allègement de la charge des familles à revenus moyens ou normaux, chaque famille du pays aurait 1500 francs de plus par an à sa disposition. Ce qui allégerait précisément la charge de celles qui ont besoin de cet argent. Cette somme de 1500 francs correspond par exemple à peu près à ce que les familles devront probablement dépenser en plus en 2010 pour leurs primes de caisses-maladie, si elles ne peuvent pas profiter de réduction de ces primes.

L'Union syndicale suisse (USS) est opposé à l'allègement de la charge fiscale des couches supérieures de

### SEANCE DU COMITÉ DIRECTEUR SEV

La première séance du comité directeur après la pause estivale a eu lieu le vendredi 28 août au secrétariat syndical de Berne.

Le comité directeur SEV attend avec inquiétude de connaître la semaine prochaine dans les détails les mesures d'assainissement prévues pour la Caisse de pensions (CP) CFF. Une chose est claire : même des coupes massives auprès des actifs ne suffiraient pas à ramener l'équilibre dans la caisse de pensions. « Nous devons renforcer la pression sur la Confédération afin d'obtenir enfin un refinancement correct », souligne Giorgio Tuti, président SEV, lors de la séance du comité directeur de vendredi dernier. Ses déclarations n'ont pas reçu seulement l'approbation de tous les membres du comité directeur, mais aussi celle du président du Conseil de fondation de la CP CFF, Erwin Schwab: « Sans un plein soutien de la Confédération, nous ne pourrions pas sortir de ce pétrin ! »

Mais la pression exercée par la manifestation du 19 septembre vaut aussi pour la caisse de pensions Ascoop. Le membre du Conseil de fondation Ruedi Hediger informe que les travaux en vue de séparer l'Ascoop en deux institutions de prévoyance distinctes ont débuté, comme cela avait été annoncé lors de l'assemblée générale de l'Ascoop en juin dernier. Le SEV se fait du souci en particulier pour les entreprises qui devront rester dans « l'ancienne » Ascoop, car les moyens leur manqueront pour contribuer à l'assainissement de la caisse de pensions. « Est-ce que la Confédération et les cantons vont vraiment attendre que la première entreprise fasse faillite avant de réagir ? », ironise le président VPT Kurt Nussbaumer.

En outre, le CD SEV a:

- constaté avec plaisir que Transfair, l'ACTP et le VSLF prendront part à la mobilisation pour le 19 septembre;
- recommandé le oui pour la votation sur le financement additionnel de l'AI;
- fixé pour 2011 la date des assemblées des délégués des sous-fédérations au 23 mai et celle du congrès au 24 mai;
- pris connaissance du bouclement du premier semestre qui annonce des chiffres noirs, ce qui permet de conserver la cotisation inchangée pour 2010;
- accepté une modification du contrat sur la Protection juridique SEV-Multi.

pmo



La famille normale, dont le revenu est moyen, ne devrait, dans la majeure partie des cas, pratiquement pas économiser un seul centime d'impôt, ou au maximum 200 francs par an.

nances (DFF). Les bénéficiaires de cette révision seront les 10 pour cent de la population qui touchent les plus hauts revenus. Les familles normales ne gagneront pratiquement rien. Au contraire même, elles devraient subir, d'une manière ou d'une autre, les effets néfastes des mesures d'austérité qui s'ensuivront et se traduiront

de Monsieur Merz est parti de l'hypothèse que les familles à bas et moyens revenus dépensent chaque année 12 000 francs en frais de garde pour leurs enfants. Ce qui est faux. Selon une étude de l'Office fédéral de la statistique, les frais de garde des enfants se montent en moyenne à environ 6000 francs par an. Par consé-

quent, l'allègement dont les familles à moyens revenus profiteraient grâce à la révision de l'imposition des familles est sans doute surévalué dans le message du gouvernement. Mais même si l'on prend les chiffres du DFF, il apparaît que cette révision aura un impact inquiétant. Les familles dont le revenu est égal ou inférieur à 80 000 francs ne gagneront pratiquement pas un centime. Autrement dit, la moitié des familles ne payeront pour ainsi dire pas un franc d'impôt en moins « grâce » à cette révision. Cette dernière fera cependant des cadeaux, mais aux échelons supérieurs des revenus. Les 10 pour cent de familles avec enfants qui touchent les revenus les plus élevés épocheront la moi-

tié des 600 millions de francs. Une famille appartenant à ces milieux privilégiés verra ainsi ses impôts diminuer d'au minimum 3000 francs chaque année. Quant à la famille normale, dont le revenu est moyen, elle ne devrait, dans la majeure partie des cas, pratiquement pas économiser un seul centime d'impôt, ou au maximum

Daniel Lampart/ USS

Peter Senn travaille pour les CFF à la frontière germano-suisse

# « Cheminot, c'est le métier de mes rêves! »

Le cœur des cheminots bat la chamaille en gare de Koblenz dans le canton d'Argovie. C'est qu'il s'y trouve le seul prototype de pupitre d'enclenchement Domino 67 encore en exploitation. Peter Senn fait partie des agents qui connaissent la musique et ne perdent pas le nord devant les nombreux boutons et lampes-témoins.

Peter Senn a effectué une carrière de cheminot classique. L'orientation professionnelle lui avait certes conseillé de continuer sa formation scolaire, mais quatre ans de lycée c'était trop long. Il a préféré opter pour l'école d'administration et des transports et pour un apprentissage de commis de gare à l'âge de 18 ans. Au terme de sa formation, il a travaillé dans toute une série de gares. Il habite à Kleindöttingen depuis 1986 et travaille à Koblenz, localité située à quelques encablures de son domicile. Cette situation lui plaît: un bon job et une courte distance pour se rendre à son lieu de travail. Cela signifie pour lui une bonne qualité de vie. « Mais qu'en serait-il dans quelques années? », se demande-t-il. Les plans de la télécommande de la ligne Turgi-Waldshut sont établis, les pupitres de commande de la gare de Koblenz et des autres gares de la ligne seront abandonnés.

## Ici, tout le monde se connaît

Peter Senn incarne le chemin de fer dans son entourage. On le connaît. Lui connaît le nom de la plupart des clients du chemin de fer. On sait qu'il travaille à la gare, où il dessert le poste d'enclenchement et le guichet des billets, fait des annonces au haut-parleur et veille à ce que tout se déroule correctement.

## « Une clientèle internationale »

Les exigences liées au métier de cheminot en gare de Ko-



Peter Senn devant son poste « Domino 67 » à la gare de Koblenz.

blenz sont élevées. Il arrive que le téléphone sonne, qu'une annonce au haut-parleur doive être faite, qu'un client souhaite obtenir un renseignement après avoir acheté un billet ou qu'une personne distraite traverse les voies sans faire attention. Peter Senn doit alors être partout à la fois. La clientèle a, elle aussi, ses exigences. Près de la moitié des clients qui se présentent au guichet sont allemands. « Les Allemands sont plus exigeants que les Suisses, ils veulent obtenir des renseignements très précis. Mais ils sont aussi reconnaissants. Nous sommes

contents d'avoir une fidèle clientèle allemande », indique Peter Senn. Ici, les différences sautent aux yeux: les Suisses voyagent souvent en train et sont le plus souvent bien informés, alors que les Allemands ne le sont guère.

## Une activité gratifiante

L'activité polyvalente plaît à Peter Senn. Outre l'activité d'agent du mouvement, il assume aussi celle de maître d'apprentissage et de formateur dans le secteur de la circulation des trains. « Cette activité est gratifiante », dit-il en ajoutant avec conviction: « le métier de cheminot est

toujours le métier dont je rêvais. » Il ne sait pas encore où il travaillera lorsque les postes de travail seront supprimés à Koblenz lors de l'instauration de la télécommande: « Je souhaite conserver une certaine souplesse pour mes dix dernières années d'activité professionnelle », confie-t-il. Le contact avec la clientèle lui manquera peut-être.

## Le chemin de fer a de l'avenir

Koblenz n'est pas une gare comme les autres; ici, il faut encore traverser les voies pour accéder au train, car il n'y a pas de passage sous-voies. Ce n'est évidemment pas une situation optimale quant à la sécurité. Peter Senn regrette que l'avidité soit le fil conducteur de sa propre division. C'est ainsi qu'il organisait avec succès et accompagnait des circuits en train pour un voyageur allemand. Il a été calculé il y a deux ans que cette offre n'était pas rentable pour la division de la conduite de l'exploitation, car les recettes de transport devaient être bonifiées à la division Voyageurs. Dans la foulée, les voyages ont été supprimés. De précieuses recettes échappent ainsi au groupe CFF.

## Au SEV depuis 27 ans

Pour Peter Senn, son affiliation au SEV à l'âge de vingt ans tombait sous le sens: « Un syndicat est nécessaire;

nous payons certes des cotisations, mais nous profitons aussi. » Il ne comprend d'ailleurs pas celles et ceux qui démissionnent du SEV. Il parle avec enthousiasme de la manifestation dédiée à la CCT, à laquelle il a participé en septembre 2006: « J'ai été gagné par un sentiment peu ordinaire lorsque je me suis trouvé au milieu de la foule sur la place! ». Des connaissances désireuses d'en savoir plus l'ont ensuite questionné sur l'enjeu de la manifestation. Peter Senn sera de service le 19 septembre prochain et ne pourra par conséquent pas participer à la manif prévue à Berne. Ce qu'il regrette vivement.

pan.

## INFO

### En draine et en bac

Les 22 et 23 août dernier, les « 150 ans des communes de Turgi-Koblenz-Waldshut » ont été commémorés à Koblenz. Locomotives à vapeur et trajets en draine ont animé la manifestation. Peter Senn n'est pas un adepte des véhicules historiques, car il n'a pas suffisamment de temps à consacrer à un tel violon d'Ingres, mais il entretient de bons rapports avec les « ferrophiles ». Le dépôt des anciennes locomotives sera ouvert au public le 12 septembre, à l'occasion de la Journée européenne du patrimoine. Deux circuits d'une heure chacun permettront de découvrir l'importance particulière des transports sur le rail et sur l'eau: la « flèche argovienne » conduira les participants de Koblenz à Leibstadt, puis c'est en bac que le voyage se poursuivra jusqu'à Felsenau et en train jusqu'au point de départ. Les départs de Koblenz sont prévus à 14 h 20 et à 16 h 20. L'historien Claudio Affolter présentera le guide culturel dédié à la cité de Koblenz sur le bac.

## BIO

Agé de 47 ans, Peter Senn est marié et père d'une fille de dix ans. Il part volontiers en voyage à travers le monde, sans pour autant négliger sa maison et son jardin de 30 ares à Kleindöttingen qui lui donnent passablement de

travail durant son temps libre. Peter aime la nature; il récolte volontiers des champignons et participe à des coupes de bois en forêt.

Peter Senn estime être un homme à l'esprit « critique », mais constructif. C'est ainsi qu'il fait partie depuis une vingtaine d'années de la commission des finances (commission de gestion) de la commune politique de Böttstein (constituée des petites bourgades de Böttstein, Eien, Burlen et Kleindöttingen) et du comité du FC Döttingen, dans lequel il a assumé toutes les fonctions hormis celle de président.

pan.

